

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples
Comité de Strasbourg.



Photos de Strasbourg et d'un village sur la route du vin

L'Alsace :

Son peuplement, les brassages,
ses parlers, ses langues,
le plurilinguisme et quelques
problèmes spécifiques actuels.



Remerciements :

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui, du comité du MRAP ou en dehors du MRAP, comme Michel, Aline, Roland, Monique, Alain, Joëlle, Georges, Chantal, Mireille, Ali, ont été intéressé.e.s par cette étude. Elles et ils nous ont aidés dans ce travail pour qu'il soit le plus objectif possible et serve à mieux comprendre le présent et à éclairer l'avenir proche. Nous remercions aussi les auteurs cités en espérant ne pas déformer leurs pensées. Il se peut que certains extraits entrent en contradiction avec d'autres. Chacune et chacun pourra se faire une idée, en consultant directement les ouvrages de référence.

Vos remarques sont les bienvenues. Nous pouvons en débattre, y compris publiquement avec les organisations qui le souhaitent.

Introduction :

Ce texte a pour but de transmettre des données essentielles, permettant de comprendre les particularités auxquelles sont confrontés les habitants de l'Alsace.

Leur histoire est singulière, souvent tragique, parfois glorieuse, controversée ...

Nous avons donné la priorité au peuplement, aux parlers et aux langues, au plurilinguisme, à l'actualité éclairée par l'histoire. Nous rappelons à quoi ont abouti les intolérances religieuses, les guerres, *le passage* de la ville libre du *Saint Empire romain germanique* au *royaume de France*, puis *le rattachement* d'une nation à l'autre en 1870, *le retour à la France* en 1918, l'annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne nazie, *le retour* à la France. Tout cela en suivant les évolutions des parlers et des langues durant ces périodes, les difficultés, parfois les aspects positifs pour les populations. Le but est d'en tirer des enseignements utiles pour aujourd'hui.

Des habitants, dont des collégiens nous disent parfois, « *Mais nous, nous étions là avant les autres* ». Croient-ils avoir plus de droits ?

Certains mettent en avant les changements de populations, la diversité qui progresse. Ils regardent les couleurs de peau comme ils l'ont appris autrefois, ou la façon de s'habiller, de porter le voile. Ils s'en inquiètent. En sorties, ou à table, y compris lors de fêtes conviviales, en présence de personnes qui ne comprennent pas le « *dialecte* », certains qui parlent le « *dialecte* » et le français s'expriment entre eux *en « alsacien »*. Que faire ?

Beaucoup de personnes distinguent les « *Alsaciens de souche* », et les « *autres* » ! Ils parlent aussi des « *Français de souche* » et « *des autres* » ! Certains partis créent même des fantasmes sur des *invasions* en cours ou à venir, tentant de nous faire entrer en résonance avec *les invasions* d'autrefois, militaires ou non.

Du point de vue du Droit français, les citoyens français sont-ils tous égaux ?

L'article 1 de la Constitution de la Ve République déclare : "*La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales*".

Passons ici sur le mot "race" qui été supprimé du code pénal en 2014 mais ne l'a pas encore été hélas de la Constitution.

La France assure donc l'égalité devant la loi de tous les citoyens. Ses lois interdisent vingt discriminations et les sanctionnent si elles sont avérées vis-à-vis de personnes pour leurs religions, leurs origines supposées, ... et cela, quelle que soit la personne qui les pratique.

Les Alsaciens qui sont-ils aujourd'hui ?

Extrait de « *Langues d'Alsace-mode d'emploi* » d'André Weckmann – Ed. Salde, 2001:

Les Alsaciens, qui sont-ils ? Ils s'appellent Muller, Meyer, Schmitt, Lévy, Dupont et Pedrazzani, Rodrigo, Kaczmarek, Topçu, Mekhloufi et Abou Diaf : ils sont au pays depuis cent ans, depuis hier, ils y viendront demain. Les « anciens » Alsaciens ont repeuplé le pays après la guerre de Trente Ans, venant de Suisse, du Tyrol, de Picardie. Plus tard, les Calabrais ont creusé « nos » canaux, les Polonais ont extrait la potasse. Aujourd'hui, les Maghrébins construisent « nos » routes, les Turcs ravalent « nos » maisons. Et dans les sports les Africains défendent « nos » couleurs...

Dans le livret, « Langues d'Alsace », André Weckmann nous explique clairement le rapport des dialectes à l'allemand standard, comment ces dialectes sont complémentaires à la langue standard et non concurrents. Il nous parle aussi de ses expériences d'enseignement en maternelle et dans les classes élémentaires et de son travail au sein de l'équipe pédagogique Holderith. Et la place de l'anglais dans notre société, oui mais de quel anglais ? Peut-on écrire l'alsacien ? La culture n'est pas épargnée. De quelle culture veut-on nous affubler ? André Weckmann est poète et écrivain dans nos trois expressions linguistiques: « dialecte », allemand standard et français. Il a obtenu de nombreux prix littéraires internationaux, notamment pour la modernité de son œuvre dialectale. Par ailleurs professeur agrégé d'allemand, spécialisé dans l'enseignement de l'allemand aux élèves dialectophones, il est l'auteur de "Im Zwurwelland", méthode de restructuration de l'elsässerditsch et de passage à l'allemand standard, puis, avec une équipe de collègues, des cours d'allemand pour dialectophones alsaciens. A la fois poète et pédagogue, germaniste et dialectologue, il est un des rares Alsaciens à posséder ce sujet à fond...

Certains ont cherché avec leur famille à établir leurs arbres généalogiques et réussissent à remonter à 5 ou 6 générations qui ont vécu en Alsace, à la campagne, puis souvent en Ville, se sont mariés entre Alsaciens et Alsaciennes. Les dernières générations ont eu tendance à aller voir aussi ailleurs. Nous avons laissé de côté l'histoire des familles nobles de l'ancien régime dont les arbres généalogiques sont plus faciles à connaître. Mais elles ne représentent que quelques familles. Les nobles se sont souvent mariés entre eux, quelles que soient leurs provinces d'origine.

Ci-dessous un extrait de « du bec à l'oreille » de Claude Vigée - *Éditions de la Nuée-Bleue-Strasbourg* 1977 après le rattachement de l'Alsace-Moselle à la France en 1918 :

« Notre institutrice, Mme Zimmermann, nous a annoncé, en dialecte, que maintenant nous allions enfin apprendre le français. On a ouvert le livre illustré où courait un joli lapin, et elle nous dit : «E lapin ésch e Hààs». C'est ainsi que j'ai appris officiellement mon premier mot de français à l'école primaire, avec une trentaine de condisciples ébahis. Bischwiller était situé pratiquement dans une garenne. Derrière le cimetière chrétien s'étendait une belle forêt de pins où nous allions jouer tous les jeudis matin. Une foule de lapins couraient autour de la ville, dans le Ried très sablonneux. Voilà qu'on nous apprenait que le vrai nom du «Hààs», c'était lapin... Tout cela ne me semblait pas clair. Qu'est-ce que le «vrai nom»? Y a-t-il un «vrai nom»?... Depuis toujours nous savions le nom de cet animal-là, qu'on voyait courir dans les champs... Voilà qu'il avait deux noms – donc aucun qui fût véridique, et qu'à son propos un doute surgissait sur tous les noms de personnes et des choses... Je me sentais déjà infirme-né de la parole... »

« En même temps, l'écrivain critique n'a cessé de réfléchir à son rapport avec la langue natale, à la nature du parler alsacien et plus généralement à la situation alsacienne. Le Juif alsacien n'a-t-il pas connu – avec l'héritage millénaire des ghettos et des pogroms – toute la tension contraire des forces de l'assimilation et de l'identité ? Significativement, il rapproche la perte de l'alsacien, idiome ancestral, de la disparition du judéo-alsacien dans les familles juives qui, dès lors, étaient «dépossédées de la langue véhiculaire ancestrale authentique», «mutilées dans l'ordre de la parole»... »

D'autres habitants sont là depuis moins longtemps, venant de Moselle, plus généralement de l' « intérieur » ou d'ailleurs, la plupart ayant acquis la nationalité française.

Pour réfléchir ensemble, il nous a paru utile de partir de l'histoire et même de ce que savons de la préhistoire, en montrant notamment à partir de quelle date il est question des « Alsaciens ».

Quels sont les parlers et les langues en Alsace ? Y-a-t-il une différence entre ces parlers et les langues ? Faut-il exagérer ces différences ou prendre aussi en compte les personnes qui sont entre les deux ? *L'elsässerdich* ou le *schwitzerdisch* se parlent et s'écrivent surtout pour ce dernier.

Les parlers locaux régressent et l'anglais est devenu la langue internationale. Des langues sont-elles en train de mourir ou d'être tuées ?

Avant l'entrée en maternelle, en Alsace comme souvent ailleurs, les enfants s'expriment avec différents langages appris à la maison, dans les familles, chez les personnes qui s'occupent d'eux. Or le français est la langue officielle avec laquelle ils vont aussi devoir s'exprimer, lire et écrire. Comment passer le mieux possible ce cap en tenant compte des connaissances acquises dans un milieu affectif en s'exprimant dans une ou plusieurs autres langues ?

Quelles répercussions sur leurs développements, leurs plaisirs d'apprendre, mais aussi sur notre système éducatif et la société en général ?

Le livre « *Développement du langage et plurilinguisme chez le jeune enfant* » par *Christine Hélot et Marie-Nicole Rubio* – Ed. Erès en 2013 analyse cette question. Il s'appuie sur d'autres expériences en Europe et dans le monde et sur des pratiques existant en Alsace et notamment à Strasbourg.⁵

La mondialisation est en marche et il n'est pas possible de recruter dans les écoles des aides et des professeurs parlant toutes les langues. Mais des solutions existent pour prendre en compte les acquis des enfants, les mettre à l'aise, ainsi que leurs parents, les enseignants et les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Dans les écoles des enseignants peuvent apprendre aux élèves intéressés l'allemand, l'anglais, le turc, l'arabe... durant un nombre d'heures très limité.

En collège et en lycée l'option « Langue et culture régionale » peut être suivie.

La France a signé en 1999 la charte européenne des langues régionales ou minoritaires en retenant 39 mesures sur 98 proposées par le Conseil de l'Europe. Mais contrairement à 25 autres pays européens, elle ne l'a pas ratifiée : pour le faire il faut une majorité à l'Assemblée Nationale puis une majorité des 3/5 au Congrès réunissant le Sénat et l'Assemblée Nationale.

http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/08/01/les-langues-regionales-bientot-reconnues-par-la-constitution_4707451_3224.html

Cette question polémique peut être un élément de la campagne pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015. Nous y reviendrons.

Pour le comité de Strasbourg du MRAP, Alfred Zimmer, président du comité.

Textes de référence :

⁰ « Il y a 7 000 ans, l'Alsace-le site archéologique du lotissement « Ste Odile » à Rosheim par l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace 1, place de la Mairie 68440 Zimmersheim-mars 1992 »

¹ « Histoire de l'Alsace Georges Brun CRDP d'Alsace mars 2010 »

² « Une histoire de l'Alsace » par Jean-Paul Grasser Alsatiques Gisserot parue en 2013

³ « Histoire des Alsaciens en deux tomes par J.C. Streicher, G.Fischer et P. Bleze Ed. Nathan 1979.

⁴ LA PENSEE, n° 323, juillet/septembre 2000, pp. 99-110. PARLER, ECRIRE, PENSER : LE BILINGUISME HORS LES DIALECTES Roland Pfefferkorn, disponible à la BNU de Strasbourg

⁵ « Développent du langage et plurilinguisme chez le jeune enfant » par Christine Hélot et Marie-Nicole Rubio – Ed. Erès en 2013 Prix 25 €.

⁶ Document édité par le CRDP sur Jean-Claude Vigée :

http://www.crdp-strasbourg.fr/main2/produits/vigee/docs/vigee_lcr14.pdf

⁷ « Les Alsaciens au Moyen Age. Des dynamiques nord-sud en Europe » livre de Jean-Pierre Brun à paraître en octobre 2015 édité par Jérôme Do Bentzinger.

* * *

1. Commençons par ce que nous savons de la préhistoire

Les témoignages les plus anciens de la préhistoire en Alsace remontent à au moins 500 000 ans. D'assez rares découvertes permettent de suivre l'évolution des populations de chasseurs cueilleurs. Ils sont peu nombreux.

Lors des tempêtes de lœss venues de l'ouest, des placages de ce composant fertile s'accumulent. Ils feront bientôt la richesse de la plaine d'Alsace.

La dernière période glaciaire se termine il y a environ 10 000 ans. La fin des chasseurs cueilleurs se situe au VIème millénaire.

Les populations qui s'installent à partir de 5300 appartiennent à un vaste courant de néolithisation qui, parti au VIII millénaire du « Croissant fertile » au Proche-Orient, a progressivement introduit la culture et l'élevage sur le continent européen. Elles appartiennent à une culture particulièrement dynamique appelée « Rubané » à cause des motifs en rubans qui caractérisent son ornementation céramique et qui, née dans la région du Moyen Danube, s'est ensuite étendue des abords de la Mer Noire jusqu'au centre du Bassin parisien, sur une distance d'environ 2 500 km, réalisant à travers l'Europe une certaine unité culturelle assez rare. Un préhistorien anglais prétend que cela s'est accompagné de la première vague de diffusion en Europe des langues indo-européennes.

Entre 5200 et 4800 différentes entités se forment, caractérisée chacune par un style céramique original. Ainsi vers 5000 au nord de Colmar et du Kaiserstuhl les populations sont tournées vers l'aval du Rhin et, au sud de Colmar, vers l'est et l'ouest (Bassin parisien, Manche, Océan atlantique et Méditerranée d'où ils importent des coquillages marins pour la parure). Le Rubané parisien ressemble plus au Rubané de Mulhouse qu'à celui de Strasbourg. Il y a des raisons de penser que ces styles correspondent à des groupes humains distincts.

Entre 4200 et 3500 sont introduits la roue, le chariot, l'araire avec la traction animale, la métallurgie du cuivre, ce qui donne à ces populations de nouveaux moyens.

Rappelons que les premières villes en Mésopotamie apparaissent au IV^e millénaire et l'écriture vers 3300, puis en Egypte. Elle arrivera en Alsace beaucoup plus tard avec les Romains.

2. Au fil de de l'histoire^{1, 2, 3}

VIII^e siècle avant J.C.

Les premiers objets en fer trouvés dans la vallée du Rhin supérieur datent de la première moitié du VIII^e siècle avant notre ère.

Les habitants de l'Alsace sont alors principalement des Celtes.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Europe centrale, y compris en Alsace, on voit se développer une société nettement hiérarchisée, dominée par une classe d'aristocrates, avec au sommet de la pyramide, des « princes ». Leur richesse nous est connue grâce à la fouille de grands habitats fortifiés et de prestigieuses tombes à chars. Ces potentats locaux, qui règnent sur des territoires dont la taille peut avoisiner celle d'un département actuel, entretiennent autour d'eux des groupes d'artisans (forgerons, orfèvres, potiers...)

Le celte survit dans beaucoup de noms : *Ill, Vosges, Donon, Argentorate* (qui deviendra Argentoratum avec les Romains puis plus tard Strasbourg), *Brocomagus* (Brumath) *Cambete* (Kembs)². A voir jusqu'au 31/12/2016 au Musée archéologique de Strasbourg l'exposition sur Brocomagus

http://www.musees.strasbourg.eu/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=5325&cntnt01origid=66&cntnt01detailtemplate=Exposition&cntnt01lang=fr_FR&cntnt01returnid=68

Au Nord vivent les Médiomatriques et au Sud les Séquanes, tous des Celtes². La frontière entre ces deux peuplades se situe près de l'actuel St Hippolyte, à la limite des deux départements !

Le peuplement, de l'arrivée des Romains en – 58 au XIII^e siècle.

Les Romains fondent la ville d'Argentoratum (nom latin d'origine celtique). Durant près de 500 ans, ce qui deviendra l'Alsace fait partie de l'*Empire Romain*. Le latin est une langue qui se parle et s'écrit. L'Alsace est rattachée à la Germanie supérieure dont le chef-lieu est Mayence. Les Romains sont des commerçants et des soldats. Des colons viennent de régions déjà romanisées (Gaule narbonnaise et cisalpine, voire Grèce ou Proche Orient) ou de l'Est du Rhin (populations *celtes* elles aussi) Le peuplement est dense dans les bonnes terres arables. Une civilisation gallo-romaine régionale voit le jour.

Les incursions alamanes (tribus celtes germaniques) débutent au III^e siècle et se multiplient. Les *Francks* finissent par s'installer au Nord, les Alamans au sud et au centre. Les Romains partent vers 405.

Les parlers alamanes et franciques sont germaniques. **Les parlers alsaciens en sont issus.**²

Le nom *Alsace* apparaît au VII^e siècle : le chroniqueur Frédégaire parle des *Alesaciones* en 610, d'*Alesacius* en 613.

Pour certains le terme serait celtique (Alesia désignant une falaise) ; pour d'autres le nom serait alémanique (Sass= sitzen-résider), où *Elsass* serait le pays de l'Ill, soit le pays des *Francks* établis à l'étranger parmi les *Alamans* (ali = étranger) ou l'inverse ... ?

Les rois mérovingiens, s'appellent Clovis, Dagobert II, roi d'Austrasie... Ils n'ont pas de capitale, viennent parfois en Alsace et y créent un duché. Le duc Attic ou Adalric ou Etichon assassine et mène des guerres (voir des portraits au Mont Ste Odile). C'est le père de Ste Odile.

La dynastie carolingienne avec Charlemagne a un vaste empire et se dit l'alliée du Pape. Elle s'évertue de convertir par la force les « païens » saxons et autres. Elle est confrontée aussi à l'empire arabo-musulman au sud de la Méditerranée et en *El-Andalous*.

A partir de 898 l'Alsace est divisée en Sundgau et Nordgau.

En 962 elle se retrouve pour 9 siècles dans le *St Empire Romain Germanique*.

Strasbourg y est une ville libre. Les familles les plus riches ont les manettes du pouvoir.

Son histoire se différencie de celle de la France qui se construit plus à l'Ouest.

Les « invasions » que les Allemands d'aujourd'hui appellent « *Volkerwanderungen* » (*déplacements de peuples*) montrent que divers peuples sont arrivés en Alsace.

Au Xe siècle il y a une « invasion » de Hongrois.

Des *juifs* vivent avec certitude en Alsace au 12^{ème} siècle. (Source : *Histoire de Juifs d'Alsace par le Grand Rabbin Max Warschawski*) Peut-être sont-ils ici depuis plus longtemps !?

<http://judaisme.sdv.fr/histoire/historiq/histo/index.htm>

A l'époque féodale, aucun serf ne peut en principe quitter la terre à laquelle il est attaché. Les féodaux par contre recrutent pour leurs armées des mercenaires.²

A cette époque il n'existe pas de langue germanique écrite standard. L'espace néo linguistique germanique est composé de *dialectes* germaniques avec les parlers *alsaciens*.

La langue écrite quasi-unique est le latin jusqu'au XIII^e siècle. Seuls des écrits religieux, de la littérature médiévale et quelques documents administratifs sont rédigés en *dialecte*, comme des passages des *Serments de Strasbourg* de 842 ou le *Livre des Evangiles* au IX^e siècle par Otfried von Weissenburg.

Ce n'est que vers le XIII^e siècle que les écrits en dialecte font leur apparition de manière plus importante dans les administrations, la vie politique, la littérature profane.

Au début du XIV^e la civilisation est brillante en Alsace au niveau matériel et culturel.

Mulhouse est une petite ville impériale depuis 1273 et fait partie de la Confédération helvétique jusqu'en 1586. Ses relations avec les Français sont satisfaisantes.

A Strasbourg au XIV^e et XV^e les grandes familles bourgeoises commercent avec les villes le long du Rhin, de Bâle à Rotterdam, mais aussi avec les régions situées à l'est et à l'ouest, exportant du vin, des céréales...et important des marchandises variées. Strasbourg est aussi un lieu de passage pour les marchandises sur lesquelles sont perçus des droits de douane.

Le 14 février 1349 *les juifs* de Strasbourg sont presque tous massacrés et brûlés, malgré l'opposition de l'Ammeister Peter Schwarber qui sera exilé à Benfeld.

« Les villages et villes étaient ouverts aux pèlerins, marchands et métiers divers venus souvent du nord et du sud. Comment les Alsaciens ont-ils construit une étape entre l'Italie et les Flandres,

régions les plus développées d'Europe et creusets artistiques ? Certains furent des chefs de file sur la route du «beau»: peintres, verriers.... D'autres créèrent une industrie textile puis un pôle de l'imprimerie européenne⁷ »

Réf. : « Les Alsaciens au Moyen Age. Des dynamiques nord-sud en Europe » livre de Jean-Pierre Brun à paraître en octobre 2015 édité par Jérôme Do Bentzinger⁷.

C'est le siècle d'or à partir de la fin du XVe mais des guerres, la peste, les inondations déciment ensuite les populations.

Strasbourg est la ville la plus peuplée avec 10 000 habitants.

En 1420 elle devient république avec une constitution municipale (*Schwörbrief*) En 1444 elle passe à 18 000 et en 1596 à 25 000 habitants.

La langue germanique progresse peu à peu dans la plupart des écrits et concurrence le latin au XVIe siècle. Les dialectes deviennent des langues officielles de chancelleries, plus particulièrement ceux de la chancellerie princière de Saxe et de la Chancellerie impériale de Vienne. Un compromis entre les dialectes de ces deux chancelleries s'opère alors pour former progressivement un allemand commun. Puisque Martin Luther traduit la Bible au XVIe siècle dans son dialecte qui s'avère être celui de Saxe, la langue parlée à la Chancellerie de Saxe influencera davantage cet allemand commun que la langue parlée à Vienne. *L'allemand standard* que l'on connaît actuellement communément appelé *Hochdeutsch* ou *Standarddeutsch*, est donc une langue relativement récente, mais issue des parlers germaniques ancestraux. Les normes pour arriver à une standardisation écrite de l'allemand commun commencent à être rédigées au XVIIIe siècle. Elles sont finalisées vers la fin du XIXe siècle et une dernière réforme de l'orthographe s'opère en 1996. L'Alsace ne participe pas à cette standardisation car son rattachement à *la Couronne de France* commence en 1648. L'Alsace se voit alors séparée progressivement du *Saint Empire Romain germanique* et les parlers alsaciens vont connaître une évolution différente de celle des autres parlers germaniques. Ainsi les parlers alsaciens actuels ont une histoire singulière par rapport à ceux de l'Allemagne actuelle.

Les *Manouches* (ou *Sintis*) sont présents en Alsace depuis au moins le XVe siècle. Leur première apparition à Strasbourg est datée de 1418. L'appellation " Zyginer " renvoie à la Grèce où les *Tsiganes, Sintis* ont séjourné avant de traverser la Hongrie et la Bohême par la vallée du Danube. Site de Romeurope :

http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0CCoOFjAB&url=http%3A%2F%2Fwww.romeurope.org%2FIMG%2Fpdf%2FDepliant_RT_Recto.pdf&ei=HkzXVKqDIeXD7gajoIEw&usq=AFOjCNH22_tTY74BXIUvbmXy4dPMT1DVA

Lors de la Reconquista par les catholiques chrétiens de l'Espagne qui se termine en 1492, les juifs ont été chassés d'Espagne en même temps que les princes *musulmans* d'El Andalous. C'est l'année où Christophe Colomb découvre l'Amérique en croyant arriver aux Indes.

Les paysans révoltés massacrés en masse en 1525.

La guerre des paysans est violemment réprimée : 18 000 morts à Saverne et 5 000 à Scherwiller. Le duc de Lorraine résidant à Nancy est venu avec ses troupes de mercenaires au secours des seigneurs féodaux alsaciens dépassés.

La réforme protestante suscite beaucoup de remous, dont la contre-réforme catholique et des guerres de religion qui masquent aussi des conflits d'intérêts entre rois, empereurs et féodaux. Strasbourg devenue protestante est une ville refuge pour de nombreux Français pourchassés pour leurs idées religieuses mais pas pour les paysans révoltés !

En France les guerres de religions se terminent par *l'Edit de Nantes* en 1598 signé par Henri IV qui reconnaît les deux cultes. Les sujets du roi de France n'ont pas automatiquement la même religion que lui. C'est nouveau en Europe.

Au cours du 16ème siècle, la population *juive* d'Alsace s'élevait à 100 ou 120 familles environ, malgré de nombreux actes hostiles et des massacres comme souvent en Europe.

A partir de 1618

A partir de 1618 la guerre de 30 ans oppose dans le Saint Empire romain germanique les armées des princes protestants et de l'empereur catholique des Habsbourg. Des armées de Suédois, de Bavarois, ... mettent à feu et à sang le St Empire, dont l'Alsace fait partie. Elle se situe à la limite des zones d'influence catholiques et protestantes et est elle-même partagée entre les deux camps. Elle en supportera de dures épreuves. Toutes sortes d'armées passent et repassent, pillent, détruisent, violent, massacres. Les horreurs de la guerre dispersent les populations. La guerre provoque des désertifications rurales (30 à 50 % de la population est décimée). Des villages disparaissent. Seules les villes de Strasbourg et de Mulhouse y échappent. Les troupes françaises à l'époque de Louis XIII interviennent directement à la fin de la guerre et s'emparent de nombreuses villes surtout au sud de l'Alsace.

Mulhouse est alors une ville indépendante et a adopté la neutralité dès le début de la guerre de 30 ans. Les troupes viennent s'y ravitailler et la ville connaît la prospérité merveilleuse (*herrliche Wohlstand*).

Le traité de Westphalie en 1648 est suivi de la guerre qui oppose les armées de Louis XIV, commandées par Turenne, à d'autres armées.

http://www.petit-patrimoine.com/fiche-petit-patrimoine.php?id_pp=68338_1

Ce Roi a fait construire le château de Versailles pour impressionner par les fastes de sa Cour. C'est un monarque absolu à la tête d'un Etat plus fort que jamais. Il se fait appelé « Roi Soleil », mais ses victimes l'appellent le « roi-brigand », à cause des interventions de ses armées en Alsace et au-delà du Rhin. L'Alsace est de nouveau dévastée. La paix de Nimègue en 1679 fait entrer pleinement l'Alsace sous la souveraineté française.

Le 30 septembre 1681, face aux menaces de Louvois, ministre de la guerre et du baron de Montclar installé avec son armée devant la ville, Strasbourg capitule et devient française. Le 24 octobre Louis XIV entre dans la ville.

http://www.herodote.net/24_octobre_1681-evenement-16811024.php

Après ces guerres, les seigneurs locaux s'emploient à repeupler et reconstruire les villages et les villes car, sans sujets, les revenus féodaux sont insignifiants : des Suisses, des Tyroliens, des Souabes, des Badois, des Français sont ainsi venues en Alsace. Les "villages verriers" en Moselle (autour de Saint Louis les Bitche) ont été repeuplés quant à eux de germanophones venus de Bohême.

Durant cette période de paix les Alsaciens sont officiellement Français tout en conservant leur culture germanique. Le protestantisme alsacien est mis sur la défensive par toute une série de mesures qui visent à diminuer son influence. En 1680, déjà avant la révocation de l'Edit de Nantes, les mariages entre *catholiques* et *protestants* sont interdits et ne seront autorisés qu'à partir de 1774 et à la condition que les enfants soient *catholiques*. De nombreuses familles *protestantes* quittent l'Alsace pour l'Allemagne du sud. Ce sont des pertes pour l'Alsace et la France.

Un recensement, effectué en 1689 par l'intendant *De La Grange* dénombra en tout 525 familles *juives*, soit 2 600 personnes environ dans toute la Province. Le droit d'ouvrir boutique est refusé aux *juifs* jusqu'en 1695. Est alors autorisé à Saverne le premier *magasin juif* « de toutes sortes

de drap, de soie et d'épices ». Ne pouvant s'établir, ni posséder de terres, les *juifs* alsaciens exercent durant tout l'Ancien Régime des métiers itinérants, colporteurs, intermédiaires auprès des paysans... Certains fournissent aussi des chevaux à l'armée, assurent son ravitaillement. Lors du recensement ordonné par Louis XVI en 1784 sont dénombrées 3 942 *familles juives* soit 19 624 personnes.

Les *Yéniches* forment un groupe appelé aussi péjorativement "*vanniers* ", majoritairement sédentaire, mais n'appartenant pas officiellement aux groupes *tsiganes*. Ils sont parfois originaires d'Alsace, mais aussi d'Allemagne et de Suisse. Ils sont devenus nomades après la guerre de Trente Ans ou suite aux crises économiques qui ont gravement touchées les familles paysannes au cours du XIXe siècle. On dénombre pour les membres de ce groupe de nombreux mariages avec les *Tsiganes*.

Peut-on parler, après tous ces métissages, d'Alsaciens de souche ?

La langue française, qui est alors la langue des diplomates et des élites européennes prend au fil des siècles le dessus mais « *l'alsacien* » avec ses variantes reste très parlé au sein du peuple et des classes moyennes. Après un arrêt du Conseil d'Etat qui ordonne le 30 janvier 1685 à l'administration de n'utiliser que le français pour la rédaction des documents officiels à caractère juridique, le Magistrat de Strasbourg proteste en arguant que l'usage de l'allemand est un des droits que sauvegarde le traité de la capitulation de 1681. L'allemand reste donc la langue administrative de Strasbourg, des anciennes villes impériales, des juridictions inférieures, des Gymnases protestants, des Collèges et de l'Université. En fait le français ne progresse que très lentement.

Le Rhin qui est une voie de communication, sert avec les fortifications de Vauban à la défense : les militaires français peuvent se défendre et attaquer les voisins.

De 1697 à 1784 la population passe de 257 000 habitants à 670 000.

Des industries se développent :

- Les faïenceries Hannong suite à l'émigration de Maastricht aux Pays-Bas de Ch. Fr. Hannong.
- La manufacture d'armes blanches à Klingenthal, fondée pour le compte de l'Etat par l'Intendant en 1730,
- Les Forges De Dietrich par le fils de Dominique De Dietrich, l'Ammeister de Strasbourg,
- Les mines de bitume de Pêchebronn accordées au début en 1735 à un médecin grec né en Russie,
- La manufacture d'impression sur tissus fondée par trois Mulhousiens avec ses industries connexes, pour au début faire concurrence aux *indiennes* des Indes, dont la contrebande passe par Mulhouse et l'Alsace. Mulhouse sera appelée « *Manchester de l'Est* » et « *Herren Fabrikanten* », la ville manufacturière par excellence. Elle est à la fin du XVIIIe une petite ville indépendante de 7 000 habitants environ enclavée dans le Royaume de France.

Après quelques péripéties et pour conserver son économie florissante, les bourgeois de Mulhouse, influencés par les idées de la Révolution et figurant parmi les membres des Sociétés populaires de Thann, Colmar et Guebwiller, votent à une très large majorité en faveur du rattachement à la France. Le 15 mars 1798 Mulhouse devient ainsi officiellement française.

Après la Révolution de 1789, Bonaparte et Napoléon

L'industrie et l'économie continuent de se développer comme dans une grande partie de l'Europe (en Angleterre, dans ce qui va devenir l'Allemagne ...)

La transformation d'une économie essentiellement agricole en une économie industrielle engendre durant le XIX^{ème} siècle des déplacements des campagnes vers les villes, de nouveaux migrants, de nouvelles rencontres.

Peu d'habitants sont bilingues, notamment dans les villages : l'immense majorité des écoles élémentaires enseignent en allemand.

Dans une région frontalière, des Alsaciens font une carrière militaire dans les armées de la Révolution, puis avec Bonaparte et Napoléon qui se réclamait de cette Révolution. Il est possible de devenir quelqu'un d'important sans faire partie de la noblesse : Marc François Wolff, fils d'un négociant *juif* de Strasbourg entre dans les armes dès la révolution, s'illustre comme de nombreux Alsaciens dans la cavalerie et deviendra plus tard en 1835 général de division. François Joseph Lefebvre, d'origine modeste, devient général et duc de Dantzig. Jean-Baptiste Kléber qui avait dirigé l'armée envoyée contre les chouans en Vendée accompagne Bonaparte en Egypte et prend la tête du corps expéditionnaire, puis y est assassiné. S'illustrent aussi dans les conquêtes napoléoniennes les généraux Jean Rapp, François Etienne Kellermann. Le général Louis-François Lejeune est artiste et peint des batailles auquel il participe, *la Moskova* notamment ... De nombreux ouvriers, paysans vont ainsi, avec « *la grande armée* » apparemment invincible et devenue mythique, aux quatre coins de l'Europe, en Egypte et en Libye.

Napoléon disait d'eux « Qu'importent comment ils parlent, pourvu qu'ils sabrent français ».

Sont aussi des soutiens actifs à Napoléon le préfet Adrien de Lezay-Marnesia, l'agent double et espion Charles Louis Schulmeister qui habite à la Canardière, rebaptisée Meinau.

Si vous lisez « Le conscrit de 1813 » d'Erckman-Chatrion, né à Phalsbourg, vous verrez l'envers du décor. En 1813, le jeune Joseph Bertha est le compagnon horloger du brave Monsieur Goulden. Il est amoureux de la belle et tendre Catherine qu'il pense pouvoir épouser bientôt. Mais, Napoléon ayant subi de terribles revers en Russie, relance la conscription, avec cet injuste tirage au sort servant de critère à un engagement de sept ans. Bien qu'il soit handicapé (boiteux, il marche très mal car il a une jambe plus courte que l'autre), il n'est pas réformé. Il tire même un mauvais numéro et se retrouve pris dans des marches forcées à travers l'Allemagne puis engagé dans des batailles particulièrement sanglantes. Il sera blessé à l'épaule à la bataille de Lutzen, soigné quelque temps et renvoyé au combat dans une ambiance apocalyptique...

Ce récit émouvant et magnifiquement écrit nous fait découvrir de l'intérieur la réalité de la vie de soldat dans des armées napoléoniennes en pleine débâcle. Et elle fut loin d'être aussi glorieuse que certains autres romans historiques pourraient le laisser imaginer. Tout n'est qu'un long et inutile calvaire. Il faut marcher par tous les temps sur des distances importantes, supporter le froid, la faim, la maladie (le typhus fait des ravages) et dormir n'importe où dévoré par la vermine. Les descriptions de batailles sont également fort terribles. L'expression « les horreurs de la guerre » convient parfaitement à cette histoire que l'on dirait écrite par un survivant alors que le duo n'était pas né à l'époque et n'a publié ce texte, qui eut un grand succès, qu'en 1864

<http://www.babelio.com/livres/Erckmann-Chatrion-Histoire-dun-conscrit-de-1813/316904>

L'aventure napoléonienne se termine à Waterloo.

Durant 15 ans il y a eu environ 1,7 million de Français tués, notamment morts de froid et de maladie lors de la retraite de Russie et 2 millions de Britanniques, de Russes, d'Espagnols,

d'Autrichiens, d'Italiens, de Prussiens, de Polonais... Ces chiffres sont controversés mais une génération entière a été fauchée sur les champs de bataille européens. Paris et la France sont occupés par les troupes étrangères : 300 000 soldats étrangers, vainqueurs de Napoléon stationnent en Alsace. La France est ruinée sur le plan financier, avec des frontières réduites et perd toutes ses colonies au profit des vainqueurs, notamment des Anglais.

Napoléon et la littérature du XIXe siècle ont su magnifier cette aventure en légende nationale. C'est en Alsace, après la Corse, que cette légende est de nos jours la plus entretenue.

<http://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/88-napoleon-le-bilan.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pertes_humaines_lors_des_guerres_napol%C3%A9oniennes

En 1818

Le gouvernement ordonne la rédaction en français de tous les actes officiels. En 1820 le français devient la langue de cours dans les lycées et à l'université. Dans l'enseignement primaire qui n'est pas obligatoire, les enseignants restent longtemps encore à l'allemand, tout en enseignant aussi le français. Mais l'allemand reste la langue de l'instruction religieuse. En 1833 la loi Guizot oblige toute commune de plus de 500 habitants à recruter et payer un maître. Mais cet enseignement n'est pas encore gratuit et obligatoire. En 1859, l'allemand est déclaré langue secondaire. En 1869 un plan d'études fixe le nombre d'heures en français entre 11 et 14 et le nombre d'heures en allemand à 4 ou 5. En 1870 le français est devenu la langue dominante dans les écoles, d'autant plus que la moitié des instituteurs du Bas-Rhin sortent *de l'Ecole Normale*. Apparaissent toute une série de revues rédigées en français.

Du point de vue culturel les hommes d'affaires s'orientent vers la France. Même si l'Alsace des campagnes, du peuple des villes, ou même des écrivains ne s'expriment guère en français, la francisation en profondeur a fait un pas considérable. « L'intégration à la nation française » semble réussie. *Il suffit de laisser faire le temps*, pense-t-on en haut lieu à Paris ! ?

Les groupes tsiganes qui parlent la langue romanès se sentent nomades et sont chaudronniers, maquignons, fabricants de tapis ...

La guerre de 1870 et ses conséquences en Alsace.

Bismarck pousse Napoléon III à déclarer la guerre à la Prusse. Celle-ci fait figure de victime et obtient le ralliement des États allemands du Sud pourtant au départ opposés à une union avec la Prusse. Les premiers soldats d'Algérie ont combattu du côté français. Le 2 septembre 1870, l'armée française est défaite à Sedan. La guerre contre la France, en 1870-1871, achève l'unité allemande construite dans le contexte d'un nationalisme allemand montant après les guerres et les occupations napoléoniennes.

L'Empire allemand est créé le 18 janvier 1871, dans la galerie des Glaces du château de Versailles. La France cède l'Alsace et le Nord de la Lorraine de langue germanique, avec ses mines de charbon et son industrie, à ce nouvel Empire victorieux.

Par le traité de Frankfort de 1871, l'Alsace-Moselle fait partie de l'Empire allemand et la langue officielle devient l'allemand. Il y a des nuances notamment dans certaines vallées vosgiennes où les habitants parlent le *welche*, une langue romane.

Le traité permet aux Alsaciens désireux de conserver la nationalité française d'opter pour la France avant le 1^{er} octobre 1872. Environ 60 000 Alsaciens partent en France, voire en Algérie qui est alors une colonie française, aux Etats-Unis. Lorsque le service militaire devient obligatoire, de nouveaux départs de jeunes gens se produisent. Une partie des « *élites* » et de la bourgeoisie

part aussi. *L'élite francophile qui part va contribuer à l'antigermanisme violent de la IIIe République, tout en donnant à l'opinion française une vision déformée de l'Alsace.*

L'école devient obligatoire, avec l'allemand comme langue obligatoire ; le français n'est plus enseigné que quelques heures, avant la suppression en 1873 de l'enseignement bilingue.

Des fonctionnaires et des professeurs allemands, dont de jeunes physiciens et chimistes, arrivent dans de nouveaux locaux universitaires, Ferdinand Braun reçoit le « prix Nobel » de physique pour l'invention du tube cathodique qui sera utilisé dans les téléviseurs. L'Université de Strasbourg avec sa Bibliothèque est à la pointe des universités allemandes et sert de vitrine.

EN 1871 L'Alsace compte 1 050 000 habitants et 1 220 000 habitants en 1910. Les départs sont plus importants (330 000) que les arrivées d'Allemands (133 000)

Vers 1890 l'industrie se développe et en 1907 les ouvriers représentent 42 % de la population active contre 32 % pour les paysans. Les villes en profitent : Strasbourg, Mulhouse, Colmar.

Le musée alsacien fondé en 1902 expose des objets populaires des traditions des XVIIIe et XIXe en Alsace. Au visiteur de 2015, il donne l'impression que *l'histoire de l'Alsace* commence vers 1600 pour se terminer vers 1900, sans d'ailleurs montrer les apports extérieurs.

Maxime Alexandre, le poète alsacien, né en Alsace en 1899, écrit en 1968 en évoquant cette période dans « *Mémoires d'un surréaliste* » :

« Certes, pour un écrivain né en Alsace au début de ce siècle il y a un problème de la langue, si bien que ce problème n'a cessé de compliquer et d'alourdir mon existence depuis quinze ans. Je suis heureux et comme un peu délivré de pouvoir m'expliquer ici librement sur mon cas qui, pour particulier qu'il soit, n'en a pas moins une signification qui dépasse ma personne. Ce sentiment de ne pas être un cas isolé m'enhardit à me livrer devant vous à ce qui est somme toute une confession ».

« Né dans un village des environs de Strasbourg il y a près de soixante ans (vous voyez, la confession commence déjà !), je suis entré à quatre ou cinq ans à l'école maternelle, tenue par une prussienne que je trouvais belle et attirante. Je ne mentionne pas ce détail par goût du pittoresque, mais pour souligner qu'un élément affectif s'est mêlé à mes premiers contacts avec la langue allemande. Je veux ajouter un autre détail du même ordre, c'est qu'à l'occasion de la fête de Noël de l'école des petits, la « salle d'asile », comme on disait dans mon village, j'ai joué le rôle du Père Noël. En allemand, bien entendu, et il y avait de quoi être fier, car le texte, en vers, était extrêmement long. C'est ainsi qu'au sortir du demi-sommeil de l'enfance, les objets, les paysages, les hommes, les animaux, les plantes, tout comme les sensations, les sentiments et les idées, se sont logés dans mon esprit et dans mon rêve par l'intermédiaire de mots allemands. La région mystérieuse où se sont passés mes premiers jeux et mes premières explorations ne s'appelait pas jardin, mais Garten, et l'institutrice dont j'étais amoureux (autant l'avouer), ne s'appelait pas mademoiselle, mais Fräulein. »

« Les mots expriment à la fois notre vie la plus secrète et l'univers qui nous environne. Des hommes venus avant nous leur ont donné un contenu dont il nous est impossible de nous défaire. Pour montrer que ce contenu est différent selon que le mot est allemand ou français, même au cas où la notion qu'il recouvre est à peu près identique, je me sers volontiers du mot « romarin », venant du latin et signifiant rose marine, qui est devenu en allemand, par une interprétation populaire fantaisiste : Rosmarin ou Rosmarien, c'est-à-dire rose de Marie. [...] »

« Je suis né en Alsace, sous le règne de Guillaume II roi de Prusse empereur d'Allemagne, à Wolfisheim, village des environs de Strasbourg. Le 31 juillet 1914, à quinze ans, jeté hors de la voie que j'aurais dû normalement suivre, autant dire : jeté hors du droit chemin, j'ai perdu mon

enfance, la maison familiale et sa chaleur protectrice et, du même coup, il m'a fallu, à partir de ce jour, désapprendre la langue dans laquelle j'avais commencé à fixer des sentiments, à réfléchir à connaître le monde et à rêver ».

En 1911 le parlement allemand accorde à l'Alsace-Moselle le statut de « Land ». Avec la guerre de 1914 cette organisation est supprimée au profit du pouvoir militaire quasi dictatorial.

La guerre de 1914-1918

Entre 220 000 et 250 000 Alsaciens sont incorporés dans l'armée allemande dont 8 000 volontaires. 20 000 volontaires alsaciens s'engagent dans l'armée française.

http://www.memorial-alsace-moselle.com/f/pdf/BULLETTIN_decembre2002.pdf

Le bilan de la guerre est lourd pour l'Alsace-Lorraine. Sur 380 000 mobilisés, 50 000 sont morts et 150 000 sont blessés dont 25 000 resteront invalides de guerre. Les monuments portent la mention « A nos morts » et non comme ailleurs « Morts pour la France ».

Après 1918

Presque tous les Allemands sont expulsés, y compris Johann Knauth, l'architecte en titre de la cathédrale de Strasbourg, qu'il a sauvée après le tremblement de terre de 1911. Jusqu'en 1922 près de 112 000 personnes doivent quitter l'Alsace-Moselle et cultivent le souvenir de leur « patrie » perdue. Le traité de Versailles a été injuste vis-à-vis des Allemands et a ouvert un boulevard aux nationaux-socialistes, facilitant la conquête du pouvoir en 1933.

Dans la bourgeoisie et les hautes sphères de la société alsacienne, on parle français, pas « *le dialecte* » considéré comme peu prestigieux. Les personnes protestantes cultivées envoient souvent leurs enfants au Gymnase Sturm ou à Lucie Berger étudier en plus du français, le latin, le grec, l'allemand, les sciences... Dans les écoles le français remplace l'allemand mais des cours en allemand subsistent souvent. Le français devient la langue principale parfois unique à l'école. La « méthode directe » consistant à plonger les élèves dans un bain linguistique français, sans la moindre référence à l'allemand, soulève un double problème : la plupart des maîtres alsaciens ne maîtrisent pas la langue française et les jeunes élèves, à leur entrée à l'école, ne comprennent pas le français.

Voir le témoignage de Claude Vigée dans l'introduction⁶

et celui-ci-dessous de Maxime Alexandre *dans Mémoires d'un surréaliste*, 1968 pp.8-9 :

« Il restait un problème où personne au monde ne pouvait m'aider ni me conseiller. Je ne disposais pas de mots pour m'exprimer. Ce que j'avais depuis longtemps redouté était arrivé : je maniais de moins en moins bien l'allemand, sans faire de vrais progrès en français. Du reste, très souvent, aujourd'hui encore lorsque je suis étendu, après le sommeil, en général en plein jour, avant d'ouvrir les yeux, je vois devant moi une page ou quelques lignes imprimées en caractères gothiques. Je m'efforce de les lire, mais malgré tous mes efforts n'y parviens jamais. Précisons qu'il n'existe plus guère de livres allemands imprimés en gothique. Réminiscence, faut-il admettre, de mes premières lectures ? Je n'en sais rien. Chercher ses mots, pour le bilingue – encore que le terme soit impropre pour nommer quelqu'un qui ne possède aucune des deux langues – c'est chercher ses maux. Mon vocabulaire s'est formé au cours de mon enfance, en allemand et il est resté tel quel dans mon imagination. Au surplus, il ne m'appartient pas en propre, je ne l'ai pas formé moi-même. Ceux qui sont venus avant moi lui ont donné un contenu. Tout l'essentiel me manque : diminutifs d'affection pour l'enfant au berceau, bouts de chansons appris à l'école maternelle, noms des animaux, des arbres, des fleurs... »

Pour de nombreux Alsaciens rêvant d'occuper des places libérées par le départ des Allemands, la désillusion est grande, car ce sont des fonctionnaires, des ingénieurs, des cadres de « l'intérieur » qui les accaparent. Or ces « parachutés », ignorant le dialecte et l'allemand, bénéficient d'*indemnités de difficultés administratives* très importantes tout en prenant des allures de colonisateurs, alors que les Alsaciens doivent s'adapter, sans contrepartie, au changement de langue, de culture. Cette politique d'assimilation alimente le malaise alsacien.

Après les nombreux morts et blessés de la guerre de 1914-18 en France, des populations de Pologne, d'Italie, d'Algérie, du Maroc... sont fortement invitées à venir travailler en France chez les industriels qui ont besoin de main d'œuvre. La plupart des garçons des villages d'Alsace-Moselle partent travailler dans l'industrie et déménagent. De nombreuses jeunes filles des campagnes d'Alsace et de Moselle, ne pouvant plus être nourries dans des familles paysannes à l'époque nombreuses, vont travailler à Nancy, à Paris chez des patronnes faisant partie de la bourgeoisie française.

En 1940

L'Alsace-Moselle est annexée au III^e Reich qui considère les Alsaciens comme des Allemands avec les très dures contraintes du nazisme totalitaire. L'Alsace fait l'objet d'un programme de nazification intense où *Mein Kampf* est enseigné dans les écoles primaires. Les Alsaciens en sont davantage victimes globalement que dans les zones françaises occupées.

Sur les quelques 100 000 incorporés de force, envoyés sur le front russe, environ 70 000 rentrent : 30 000 sont morts et 20 000 sont blessés.

Lire à ce sujet *Les nuits de Fastov* d'André Weckmann édités en 2004.

La langue allemande utilisée par les nazis n'a rien à voir dans sa grossièreté, son mépris des juifs et de nombreux peuples dont celui de France, le génocide, les brutalités, ... avec la langue de Goethe, de Heine et d'autres grands auteurs allemands... La langue française est interdite. Le dialecte lui-même est combattu en Alsace, tout en en prenant certaines expressions pour la propagande militariste nazie⁴

Les *Sintis*, *Tsiganes* vivant en Allemagne, Autriche et Italie du Nord furent exterminés à 85 % d'entre eux par les nazis lors de la seconde guerre mondiale.

La population *juive* est décimée. Victime d'antisémitisme avant, pendant et après la guerre, en Alsace comme ailleurs en France et en Europe notamment à l'Est, une partie d'entre elle part en Israël, aux USA... Un pan entier de la culture alsacienne disparaît en grande partie.

Après 1945 :

La période d'après-guerre a été un coup de massue porté à *l'alsacien* : considérée comme « *la langue de l'ennemi* » puisque associée à l'allemand, « langue parlée des nazis », et comme « langue qui entrave l'apprentissage du français ». De 1945 à 1952 l'enseignement de la langue allemande est interdit. L'usage du dialecte est puni jusque dans les années 1960, y compris dans les cours d'école. On incite aussi les habitants, en particulier les jeunes, à préférer le français par le biais de slogans tels que « C'est chic de parler français ». *L'alsacien* est stigmatisé comme « la langue de ceux qui ont peu d'éducation ou qui appartiennent à une couche sociale moyenne ou peu élevée. En effet, dans la bourgeoisie et les hautes sphères de la société alsacienne, on parle français, pas *le dialecte* considéré comme peu prestigieux.

L'apprentissage du français, y compris pour ceux qui en 1945 en ignoraient presque tout, a été aussi une découverte de la lecture, de l'écriture et l'accès au monde de la littérature et de l'expression française.

Nous allons citer ici longuement Roland Pfefferkorn. Qu'il nous pardonne de ne pas mettre les nombreuses notes explicatives en bas de ses pages⁴

« Si la langue française a été la langue de l'institution scolaire, celle du maître d'école et de la République jacobine, elle était aussi, du point de vue des enfants, celle de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Du fait de cet aspect contradictoire, elle a aussi permis une formidable ouverture, ouverture au monde des idées, aux livres, à la littérature et à la culture, ouverture à de nouvelles valeurs et à des questionnements démultipliés... Le processus d'imposition linguistique ne se laisse donc pas réduire à cette seule dimension de l'imposition. Ce processus ne se décline pas seulement sur le mode négatif. Le résultat dépend aussi de ce qui est véhiculé par la lecture et l'écriture, et éventuellement par la nouvelle langue, des possibilités qui sont offertes par elles : occasions d'évasion ou d'accès à des mondes insoupçonnés, ou encore potentialités d'ascension sociale. In fine tout ne dépend-il pas de la manière dont le changement de langue, même imposé, est vécu ? L'expérience du changement de langue peut être très différente d'un individu à l'autre, suivant le sexe et le groupe social d'appartenance, mais surtout selon l'écart entre la langue vernaculaire et la langue légitime de l'école (qui, faut-il le rappeler, est souvent important dans les milieux populaires même quand il s'agit de la "même" langue de référence) » ...

« Cette expérience peut être vécue de manière très positive quand l'adoption d'une nouvelle langue résulte en quelque sorte d'une décision personnelle, du moins quand le phénomène est appréhendé comme tel... »

« Certes, il est vrai, pour en revenir à ma trajectoire, que j'ai connu dans les années 1958-1964 la répression linguistique la plus grossière quand je fréquentais avec mes camarades l'école primaire de mon village dans le pays de Bitche (Est du département de la Moselle). Quoi de plus stupide en effet que d'être forcé par l'instituteur à écrire cent fois : "Je n'ai pas le droit de parler allemand dans la cour de récréation", et ceci à de nombreuses reprises durant l'année scolaire. Quoi de plus imbécile que la pancarte accrochée au mur de la salle de classe : "Défense de cracher par terre et de parler allemand" ; ou encore de désigner du terme à connotation fortement péjorative de "patois" la langue parlée des habitants de cette région. A tel point que cette appellation : "patois", a été largement intériorisée par la population et est encore utilisée de nos jours en Moselle par celles et ceux qui s'expriment en dialecte allemand francique. Car pour les agents essentiels de l'imposition du français qu'étaient de facto les instituteurs, les indigènes parlaient le « patois » en Moselle et « l'alsacien » en Alsace. On y reviendra.

Mais il est vrai aussi que l'école et par-dessus tout l'accès à une langue écrite (française en l'occurrence) ont permis un élargissement considérable de mon horizon. Surtout à partir de la classe de sixième qui, à cette époque pourtant relativement proche, n'était encore accessible qu'à une infime minorité d'élèves dans certaines zones rurales. Par exemple, dans mon village, trois garçons seulement sur un total d'environ trente-cinq garçons et filles de ma classe d'âge sont entrés en sixième (en internat ou au collège public de secteur situé à quinze kilomètres). Tous les autres sont restés à l'école primaire du village et sont partis travailler, la plupart dès quatorze ans, et le plus souvent à la cristallerie proche. La fréquentation du collège a permis de rompre avec l'enfermement, à la fois familial et communautaire du village, de découvrir les livres et le plaisir d'apprendre et enfin d'échapper à un destin préétabli. Au demeurant, le problème qui s'est posé pour moi n'était pas si différent de celui de tous les enfants de milieu populaire qui à l'école doivent apprendre la "langue de l'école", il était simplement plus compliqué parce que la langue de l'école (le français) était vraiment très différente de la langue parlée (daïtsch)...

L'école permettait par conséquent de casser les murs et offrait, me semble-t-il, une possibilité d'atteindre l'universel. Et ne faut-il pas, pour tenter d'atteindre l'universel, pouvoir quitter le village pour la ville, réellement ou métaphoriquement, ne serait-ce que par les livres, la lecture, l'écriture ? Reculer des limites trop étriquées, aller au-delà de la ligne d'horizon... S'ouvrir au monde...

« Un peu dans le sens indiqué par l'écrivain portugais Miguel Torga quand il s'adresse en 1954 à ses compatriotes du Trás-Os-Montes immigrés au Brésil : le lieu d'origine ne peut être

véritablement "authentique" que "s'il est exposé aux regards du monde", ce que l'auteur lusophone résume dans cette phrase admirable : "L'universel, c'est le local moins les murs"⁵. Car ce sont "les murs" qui font de l'univers familial, villageois, local, régional, national un cadre trop étriqué et étouffant.

Dans la plupart des représentations, ce cadre "communautaire" est de surcroît souvent, pour ne pas dire toujours, enchanté. Les conflits, même quand ils sont omniprésents et quand ils s'expriment de manière directe et brute, sont éludés. De ce point de vue, le film des frères Taviani, *Padre Padrone*, donne des rapports archaïques à la campagne, notamment entre générations ou entre hommes et femmes, une image peut-être plus proche de la réalité que les descriptions enchantées des communautés villageoises consensuelles dont tous les membres seraient censés avoir les mêmes intérêts... et de surcroît les mêmes racines⁶. Cette vision à la fois apaisée et complaisante relève bien sûr d'une reconstruction imaginaire d'un passé idyllique d'une communauté en grande partie réinventée, mais dont la violence des rapports humains aura été occultée. Il s'agit d'une vision mythique qui relève un peu de la recherche du grand roman des origines.

A l'inverse, le monde urbain est souvent dépeint en premier par ceux qui enchantent le monde rural, comme le monde des perturbations, le monde des tentations et de la perdition. On retrouve fortement ce thème dans la littérature régionaliste allemande du début du XXe siècle, la *Heimatkunst*. A noter que le chef de file de ce courant, Adolf Bartels, profondément antisémite, s'est rapproché par la suite des nazis et de la *Blut-und-Boden-Dichtung*. Mais, la ville, ce monde mélangé, cosmopolite, ce produit de la modernité, n'est-il pas aussi un espace de rencontres où les gens vont et viennent ? Traversée par des tensions, espace de disputes et de débats, n'est-elle pas d'abord le monde de la liberté et de la démocratie possibles ? Un monde aussi où les différences peuvent être acceptées plus facilement que dans des communautés plus réduites, grâce notamment à la protection tolérante d'un anonymat relatif ?

Bref, quitter la communauté de la langue parlée, la communauté du dialecte, n'est-ce pas aussi quitter ce lieu des "racines", ce lieu où règne le même pour accéder à l'univers du mouvement et de la variété, aux sphères des "branchages" et du "feuillage", grâce à l'écrit, grâce au livre, grâce à la pensée critique ? L'ouverture que procure l'accès à une langue écrite, qu'il s'agisse en l'occurrence du français ou de l'allemand, ou, mieux, des deux langues, et d'autres encore, n'est-elle pas infiniment plus positive que le repli sur la forme dialectale ? Cette ouverture à l'écrit permet précisément toutes les dissidences, tandis que le repli sur le dialecte encourage plutôt la reproduction du même.

Autre difficulté : comment nommer la langue parlée ? Faut-il, comme le fait Daniel Laumesfeld, ranger l'ensemble des dialectes allemands parlés en Moselle sous l'appellation de francique, au singulier⁷ ? Le choix de cette dénomination savante permet de supprimer la connotation négative découlant de l'usage du terme "patois" utilisé dans ce département par les agents de l'imposition du français. Mais ce choix conduit aussi à proposer de nommer les langues parlées selon l'espace administratif concerné (ici le département de la Moselle) au détriment de leur unité d'ensemble (l'espace linguistique germanique). Le problème est alors proche de celui posé par l'usage du terme « alsacien », toujours au singulier, imposé par la domination française, pour désigner les dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace⁸.

Ces deux termes (l'alsacien, tout comme le francique) désignent finalement les dialectes germaniques parlés en Alsace et en Moselle, mais en les différenciant selon le découpage administratif et sans référence explicite à la langue allemande. Gardons à l'esprit que les dialectes alémaniques et franciques sont aussi parlés dans les régions germanophones limitrophes en Suisse, en Allemagne ou au Luxembourg. De ce point de vue il peut être intéressant de connaître les noms que donnent les indigènes à leur langue parlée. Quand les habitants du pays de Bitche appellent leur langue parlée : *daïtsch*, il n'y a a priori aucun problème pour penser le rapport de la langue parlée à la langue écrite, au *Hochdeutsch*. Il en est de même pour ceux qui en Alsace parlent d'*elsässerditsch* ou de ceux qui en Moselle centrale parlent de *plattdaïtsch*. Par contre,

quand la langue parlée est dénommée platt (ou "patois") ou « alsacien » le rapport à la langue écrite, le rapport à l'allemand, est moins évident. Ce rapport est même parfois dénié par certains régionalistes ou certaines personnalités régionales qui poussent à l'extrême le culte de la spécificité alsacienne ou francique⁹. Cette recherche d'une originalité, voire, à la limite, d'une pureté originelle rapproche paradoxalement ceux-ci de Fustel de Coulanges. Ce dernier n'est-il pas allé jusqu'à prétendre à la fin du siècle dernier que l'alsacien n'avait strictement rien à voir avec l'allemand mais qu'il dérivait du celte ! Ce n'est pas étonnant dans ce contexte que certains régionalistes en viennent à poursuivre des fantasmes : écrire le platt (le francique ou le luxembourgeois) ou écrire l'alsacien.

La répression linguistique jacobine après 1945, facilitée par le rejet de tout ce qui pouvait rappeler l'annexion nazie, s'est traduite par une déprise progressive des pratiques dialectales, comme de la maîtrise de la langue allemande. Dans la génération née dans l'immédiat après-guerre, fréquentant l'enseignement secondaire et socialisée dans un premier temps en dialecte, le désir de maîtriser la langue écrite allemande restait cependant vivace dans certains cas. Ainsi, parallèlement à mon initiation scolaire à la littérature française, très tôt je me suis plongé, par curiosité, dans la littérature allemande. Durant l'adolescence, la découverte de Kafka a été un véritable choc esthétique. Lire Kafka dans le texte, lire "Das Schloss", "Der Prozess", "Amerika"... Découvrir la correspondance étroite entre la langue parlée, daïtsch, le "patois" des instituteurs, le "ce-n'est-pas-de-l'allemand" des professeurs d'allemand du collège et la langue allemande écrite par Kafka : cela permettait de franchir finalement la barrière entre l'allemand parlé et l'allemand écrit de la littérature, la "grande" langue allemande (Hochdeutsch). La séparation était moins nette qu'on ne me l'apprenait dans mes cours de langue. Par contre, mes camarades de classe de l'école primaire qui, la plupart, sont partis travailler à l'usine à l'âge de 14 ans ont certainement eu beaucoup plus de difficultés pour établir ces liens, voire tout simplement pour maîtriser suffisamment l'une des deux langues, afin de pouvoir dominer la lecture et l'écriture et accéder véritablement à une culture écrite. C'est l'école, d'abord l'enseignement de la langue et de la littérature allemande au collège et au lycée, et bien sûr la lecture des œuvres littéraires, qui m'ont fait découvrir ce lien, et aussi la richesse et la beauté de cette langue allemande... »⁴

« Dans les greniers d'Alsace et de Moselle, on trouvait facilement après la seconde guerre mondiale et jusque dans les années 1970, des exemplaires de "Mein Kampf" qui étaient distribués en quantité pendant l'annexion nazie, lors des remises de décorations comme à l'occasion des mariages. J'ai lu "Mein Kampf" dans le texte à l'âge de 17 ans. Hitler y exprime sa haine des Juifs, mais aussi son aversion vis-à-vis des Français presque à chaque page.

Certes, l'antisémitisme peut parfaitement s'exprimer aussi dans la langue parlée. Et quand il n'y avait pas de Juif dans un village d'Alsace ou de Moselle, ses habitants étaient parfaitement capables, y compris après-guerre, d'en inventer, par exemple en qualifiant l'unique protestant de "Jud", le qualificatif étant bien entendu considéré comme infâmant. Et quand sur onze familles juives il n'en restait plus que cinq dans tel village, personne ou presque ne s'inquiétait de ce qu'ils étaient devenus - J'ai donc lu "Mein Kampf" dans le texte. J'ai rencontré ainsi la matrice de ce qui allait devenir la langue du troisième Reich, la langue "nazie", la fameuse LTI (Lingua Tertii Imperii), magnifiquement analysée par Victor Klemperer. J'ai noté scrupuleusement dans un cahier tous les mots, somme toute assez nombreux, malgré ma familiarité avec la langue allemande, dont j'ignorais le sens précis. Le principal enseignement que j'en ai tiré sur le plan linguistique est le fait qu'un bon tiers de ces mots qui m'étaient plus ou moins inconnus relevaient du registre scatologique. C'est ainsi que j'ai découvert que la langue de l'antisémitisme et la langue anti-welche (anti-française) était aussi une langue ordurière... C'est cette tendance de la langue nazie à flatter les instincts (de préférence les plus bas) plutôt que l'intelligence que relève Victor Klemperer de manière plus générale quand il fait cette observation qui n'a malheureusement pas perdu de son acuité aujourd'hui : "Plus un discours s'adresse aux sens, moins il s'adresse à l'intellect, plus il est populaire. Il franchit la frontière qui sépare la popularité de la démagogie ou de la séduction d'un peuple dès lors qu'il passe délibérément du soulagement de l'intellect à sa mise hors circuit et à son engourdissement"¹⁰.

La langue de Hitler n'avait rigoureusement rien à voir avec la langue de Franz Kafka ou celle de Heinrich Heine, de Karl Kraus, de Heinrich Böll ou de Max Frisch que j'ai découvert à peu près à la même époque, ou encore celle de Thomas Bernhard, d'Elias Canetti ou de Fritz Zorn, et de tant d'autres, que j'ai lu plus tard. Je pus découvrir ainsi l'abîme qui sépare la langue de la haine et de la confusion et la "grande" langue allemande si claire, découvrir la nécessité d'éviter de mêler la langue des nazis à celle des œuvres littéraires ou philosophiques essentielles...

En même temps cette séparation que j'aurais souhaitée limpide, ne l'était pas, loin de là. La génération de nos parents n'a-t-elle pas été scolarisée dans les écoles nazies et embrigadée dans les organisations de jeunesse hitlériennes ? L'allemand écrit appris dans ces écoles n'était-il pas fortement marqué par les stigmates de cette LTI ? D'autant plus que des traces, semble-t-il, restaient perceptibles dans certaines expressions, certains dictons, voire certains refrains, venus tout droits de l'école de ces temps-là. Les dialectes ne sont pas restés "purs", loin s'en faut. D'autant que les nazis ont repris dans leur jargon écrit des mots ou des expressions qui étaient utilisés dans le langage populaire, donc dans les parlers dialectaux, mais qui avaient leurs équivalents en Hochdeutsch. Ils en ont fait "leurs mots". Un seul exemple : Mädel, un terme usité dans tous les dialectes de l'Allemagne du sud, mais aussi en Autriche ou en Alsace, pour désigner une jeune fille, est repris par les nazis, par exemple dans le nom de l'organisation sœur de la HitlerJugend destinée à encadrer les jeunes filles : le BDM - Bund deutscher Mädel -. Le terme utilisé en Hochdeutsch étant Mädchen.

Un des résultats de la répression linguistique jacobine (et de l'enseignement de l'allemand à l'école de la République !) a donc été de me conduire, comme un certain nombre de mes camarades de collège et de lycée au départ dialectophones, à souhaiter maîtriser, parallèlement au français, cette "grande" langue allemande. Et cela d'autant plus que le dialecte, le "patois", de même que notre accent quand nous nous exprimions en français, étaient décriés, considérés comme vils, comme " moches ", davantage peut-être par les camarades de lycée francophones que par les professeurs... »⁴

En 1946, 66% des Alsaciens déclarent connaître le Français ; en 1963 ils dépassent 80 %. La connaissance de l'allemand tombe de 81 % à 62 %.

Avec la *guerre froide*, la réconciliation franco-allemande impulsée par De Gaulle et Adenauer puis la construction de l'Union Européenne, en 1982, l'option « *langue et culture régionales* » apparaît officiellement dans les collèges, lycées et au Baccalauréat. En 1994 des écoles enseignent l'allemand et le français à parité. En 2010 près de 20 000 enfants suivent cet enseignement dans le 1^{er} degré. Plus de 1 000 lycéens sont inscrits dans les classes AbiBac, diplôme reconnu par la France et l'Allemagne.

<http://www.education.gouv.fr/cid20998/l-abibac.html>

En France après 1945 c'est la fin des lois discriminatoires vis-à-vis des juifs mais les idées antisémites restent dans de nombreux esprits.

L'industrialisation après 1918 et 1945 amène une croissance forte de la population urbaine au détriment des campagnes. L'Etat et les industriels font venir d'autres populations en France pour le redémarrage de l'économie puis lors du boom économique des années 1960. *L'esprit de clocher*, les vieilles querelles entre *catholiques* et *protestants* s'estompent très lentement et de nouveaux mariages, inimaginables autrefois, ont lieu. Après la guerre d'Algérie, les rapatriés, dont des *juifs sépharades*, viennent en France.

Les *Gitans* (ou *Kalé*) sont un groupe dernier venu, branche méridionale des *Tsiganes* aux forts accents hispaniques, arrivé en Alsace au cours des années 1960. Majoritairement sédentarisés - au quartier du Polygone à Strasbourg notamment - certains d'entre eux partent pendant l'été, tandis que d'autres (provenant surtout d'Espagne) s'installent à cette même période, surtout à Strasbourg et environs. Ils sont notamment violonistes, musiciens, chanteurs, danseurs...

Depuis l'effondrement de l'ancien bloc soviétique, beaucoup de *Roms* (en langue romani *Rom* signifie *Homme*) fuient leurs pays d'origine, où règnent la misère, ainsi que la répression et la xénophobie, et s'installent en partie en Alsace dans un état de grande précarité. En France ils sont environ 17 000 en 2015.

En 1975 l'industrie emploie en Alsace 259 000 personnes. C'est son maximum. En 2009 il en reste 147 500. Entre 1975 et 2009 la population augmente de 330 000 personnes, surtout dans les villes.

En 2000

Nous citons à nouveau longuement Roland Pfefferkorn⁴, dont certains propos prêtent à débat

*« Vingt ou trente années plus tard (après 1945), la conjoncture linguistique et scolaire a été bouleversée. Le mouvement régionaliste progressiste qui s'était développé après 1968 pendant une petite décennie est non seulement arrivé tardivement, mais n'a pas pu ou pas su mettre suffisamment l'accent sur la nécessité première de développer l'accès à la forme écrite des langues parlées en Alsace ou en Moselle, à savoir l'allemand littéraire, le Hochdeutsch. Une partie parfois importante des mouvements régionalistes a poursuivi la quête d'une langue (écrite) impossible (le francique) ou disparue (le vieil allemand, l'alémanique, qui s'écrivait effectivement avant Luther et qui a sa littérature comme le français ancien a la sienne, pensons par exemple à *Das Narrenschiff* -- La nef des fous -- du strasbourgeois Sébastien Brant pour citer une des œuvres emblématiques de la fin du 15^e siècle) ... Cette quête fantasmatique a contribué à leur échec, même si ce n'est certainement pas la raison principale ».*

« Aujourd'hui en France, la discussion sur les langues régionales se mêle très largement avec celle conduite autour du bilinguisme¹¹. Les défenseurs des langues régionales - ici du "francique", de l'"alsacien" ou de l'allemand, comme ailleurs du breton ou du catalan - se font les champions du bilinguisme avec pour objectif de "préserver une certaine image identitaire et certaines valeurs du patrimoine linguistique et culturel"¹². En conséquence, le bilinguisme promu comme allant de soi par les défenseurs des langues régionales, sera ici le bilinguisme français-allemand¹³ (en Alsace ou en Moselle) ou ailleurs, dans des contextes il est vrai bien différents, le bilinguisme français-breton ou français-catalan.

Seul problème, et il est de taille, on y reviendra, la pratique du breton, du catalan (de ce côté des Pyrénées) ou des dialectes germaniques a régressé de manière considérable dans les régions concernées : par exemple en Alsace ou en Moselle, les dialectes allemands sont aujourd'hui menacés d'extinction rapide¹⁴. Pour justifier le bilinguisme français-allemand tel auteur tenant précisément compte de cette régression, est amené à s'appuyer en conséquence sur quelque chose de bien ténu : cette "capacité indéfinissable" (sic) qu'est le Sprachgefühl (le sens de la langue)¹⁵. Le même recul a été enregistré en ce qui concerne l'enseignement de l'allemand comme langue vivante étrangère dans les collèges et lycées des trois départements concernés. La langue de Goethe a été supplantée par l'anglais quand il s'agit de l'enseignement de la première langue, et de plus en plus, par l'espagnol ou l'italien quand il s'agit de la seconde ou de la troisième langue¹⁶

La prise en compte de ces changements linguistiques considérables intervenus en Alsace et en Moselle depuis quelques décennies est à mon sens incontournable pour toute réflexion sensée portant sur la question du bilinguisme et des classes bilingues régionales. Cette nécessaire prise en compte n'a évidemment rien à voir avec une quelconque adhésion à l'idée d'une supposée "supériorité" de la langue française. Par ailleurs, Je ne discuterais pas de l'intérêt du bilinguisme, tellement cela devrait aller de soi : ceux qui maîtrisent deux langues (ou trois ou davantage) ont un avantage évident par rapport à ceux qui n'en maîtrisent qu'une, et comme cela a souvent été signalé, c'est le monolinguisme qui représente la situation la moins fréquente dans le monde, la plupart des habitants d'Afrique ou d'Asie par exemple, sont en effet au moins bilingues ».

« La connexion de ces deux débats - sur les langues régionales, et sur le bilinguisme - semble pourtant poser un certain nombre de problèmes à l'heure actuelle. En effet si la notion de bilinguisme renvoie à la pratique de deux langues, la question qui se pose est de savoir précisément de quelles langues et de quelles pratiques il s'agit.

Est-il question de deux langues ayant le même statut et les mêmes caractéristiques ? Par exemple de deux langues qui non seulement se parlent, mais aussi s'écrivent, ont une littérature, bref, de deux systèmes d'expression et de communication qui renvoient, chacun, à un univers mental et culturel complexe, ayant une histoire, parfois récente, parfois pluriséculaire, éventuellement même des variantes ? Cette histoire articule précisément langue, culture et nation, qu'il s'agisse de certaines "petites langues" qui ont été fixées, inventées, réformées au 19^e siècle comme le tchèque, le serbo-croate, le norvégien, etc.¹⁷ ou de "grandes langues" qui se sont forgées depuis plus longtemps dans des aires culturelles souvent plus larges comme par exemple l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand, ou encore le turc, le japonais, etc. Encore faut-il faire la distinction entre différentes formes ou différents niveaux d'une langue, notamment entre formes savantes et formes populaires...

Ou bien s'agit-il de deux langues dont l'une est la langue officielle (avec bien sûr une forme écrite) et l'autre une langue de statut inférieur, généralement non écrite, ou dont l'écrit n'est pas forcément maîtrisé par la plupart des locuteurs ? La première est alors en même temps la langue de l'intégration nationale et/ou la langue de l'élite sociale et culturelle, bref la langue dominante, et la seconde, la langue vernaculaire des milieux populaires, la Umgangssprache (la langue d'usage). On aura reconnu dans cette dichotomie la situation dont la France a constitué l'archétype jusqu'au 19^e siècle, voire le milieu du 20^e : le bilinguisme était alors la règle dans les campagnes. Dans ces dernières les langues régionales, les dialectes et plus largement les "parlers" se différenciaient nettement de la langue française officielle. Une situation analogue de bilinguisme caractérisait aussi, au cours du 19^e et du 20^e siècle, la plupart des immigrés arrivés en France et occupant le plus souvent des emplois d'ouvriers. L'une des langues qu'ils devaient maîtriser était de facto presque toujours le français. Cette maîtrise (oral et/ou écrit) était certes très variable, notamment selon les milieux, professionnel et résidentiel, et selon le mode d'apprentissage (par imprégnation orale et/ou en passant par l'écrit) des personnes concernées. L'une des langues pratiquée par ces immigrés, pour la plupart des ruraux pauvres, était selon leurs origines géographiques, par exemple le galicien, le napolitain, le piémontais, une forme d'arabe dialectal (comme les dialectes algérien ou marocain), ou encore le kabyle ou le kurde, etc. Le plus souvent les immigrés ne maîtrisaient pas, ou alors seulement approximativement, la langue écrite correspondant plus ou moins à leur langue native, qu'il s'agisse de l'espagnol, du portugais, de l'italien ou de l'arabe classique.

On rencontrait une configuration analogue dans certaines régions de France sans que les hommes et les femmes n'aient eu à se déplacer. La situation s'est cependant transformée dans le temps en raison du recul considérable de la pratique des langues régionales au cours du dix-neuvième et du vingtième siècle. C'est (ou c'était) le cas d'une partie au moins des autochtones qui, avant d'être scolarisés dans les écoles de la République et d'apprendre le français, ont d'abord appris, en famille et dans leur entourage quotidien, une langue différente du français, par exemple le catalan, le breton, l'occitan ou un dialecte allemand comme "l'alsacien" en Alsace et le "patois" en Moselle (pour reprendre ici les appellations aliénantes ou méprisantes imposées par la domination jacobine française pour désigner les dialectes allemands de ces régions).

Bref, il y a bilinguisme et bilinguisme. Ne confondons pas le bilinguisme des ruraux de la France du siècle dernier ou de la première moitié de celui-ci, celui des habitants d'une région qui parl(ai)ent majoritairement une langue différente de la langue officielle d'un pays, celui des immigrés, celui de leurs enfants, ou encore, celui des couples mixtes (par exemple franco-espagnol ou franco-allemand), et le bilinguisme des cadres, des chercheurs ou des fonctionnaires internationaux qui parlent l'anglais (le plus souvent) et une, ou plusieurs, autre(s) langue(s).

Les uns, notamment les derniers cités, maîtrisent les formes écrites de deux langues (voire davantage) et accèdent facilement aux univers mentaux correspondant. Cette maîtrise constitue précisément un atout pour assurer la transmission des ressources culturelles et la reproduction sociale d'une génération à la suivante. De plus, des sections spéciales sont prévues dans les écoles pour accueillir leurs enfants. Celles-ci permettent à ces derniers de rester entre eux (c'est notamment le cas des classes bilingues anglais-français ou allemand-français et des différentes sections internationales - mais, il n'y a pas de section arabe, turque, ou portugaise dans les lycées internationaux - mais cela tient aussi, partiellement, à une moindre combativité des locuteurs de certaines de ces langues). Le bilinguisme permet donc d'éviter le mélange social aux enfants concernés (il s'agit ici majoritairement d'enfants de "milieux favorisés"). C'est la raison pour laquelle les classes bilingues n'ont de sens dans le cadre d'une école véritablement démocratique que si elles accueillent effectivement tous les enfants, sinon elles sont un moyen pour les catégories supérieures de scolariser leurs enfants à part (à la fois séparés du commun et mis dans des conditions plus favorables).

D'autres personnes maîtrisent la forme écrite d'une seule langue, la maîtrise de la forme orale de la seconde langue pouvant cependant, dans le cas en particulier des enfants d'immigrés ou par exemple des jeunes Alsaciens et Mosellans parlant le dialecte, représenter un atout pour l'apprentissage d'une seconde, voire d'une troisième langue au collège ou au lycée.

Certaines personnes enfin, ne maîtrisent la forme écrite d'aucune des langues parlées.

Ne confondons pas non plus la situation des différentes générations : les enfants des immigrés ne sont pas dans une situation comparable à celle de leurs parents. Ils vivent, grandissent, sont scolarisés dans le pays d'arrivée et d'adoption de leurs parents. Ce pays est bien sûr devenu leur pays. De même les habitants d'Alsace ou de Moselle ne sont plus, sur le plan linguistique, dans la même situation aujourd'hui qu'hier ou avant-hier. La pratique des dialectes allemands dans les trois départements de l'Est a en effet très fortement reculé ces dernières décennies. Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire politique et linguistique compliquée et heurtée de l'Alsace et de la Lorraine¹⁸. L'important réside aujourd'hui dans la réalité de ce déclin des dialectes allemands. Ce déclin et les conséquences qui en résultent font certes débat. Mais il semble essentiel de ne pas se leurrer sur les faits, car ce déclin est extrêmement rapide et paraît irréversible en raison d'un grand nombre d'indices convergents. Rappelons-en quelques-uns avant de clore ce propos :

1) La langue couramment utilisée par la population des villes est très majoritairement, sinon quasi-exclusivement dans les grandes villes comme Strasbourg, Metz ou Mulhouse, le français ; dans les commerces des grandes villes, le français a très largement supplanté le dialecte allemand, et ne parlons pas des administrations... D'une façon générale, la maîtrise du dialecte a reculé fortement dans l'ensemble de la population. Importante parmi les plus âgés, elle est désormais marginale parmi les plus jeunes.

2) Les éditions bilingues des quotidiens régionaux ont connu un recul considérable de leur tirage : l'édition bilingue du Républicain Lorrain : France Journal (sic) a même été supprimée depuis longtemps ; par ailleurs, n'en doutons pas, la fin de l'édition bilingue des Dernières Nouvelles d'Alsace est proche aussi étant donné son déficit chronique croissant... Quand viendra ce moment symbolique tout le monde réalisera que "l'alsacien" est bel et bien mort ! Et que la francisation des provinces du Rhin est achevée.

3) Depuis plusieurs décennies le dialecte n'est plus la langue de l'intégration locale des gens venus d'ailleurs (qu'il s'agisse du demeurant de Français "de l'intérieur" ou d'étrangers). Ce phénomène a été plus ou moins précoce selon les lieux, notamment selon la taille de la commune, mais, même dans les zones où le dialecte s'est maintenu le mieux et le plus longtemps, l'intégration passe depuis quelques décennies déjà par le français.

4) Enfin, et c'est le facteur décisif, les jeunes enfants ne parlent plus nulle part le dialecte entre eux, y compris dans les campagnes, par exemple dans les villages d'Alsace du Nord, du pays de Bitche ou du Sundgau. Certes une petite minorité des enfants passe encore par un apprentissage passif du dialecte et quelques-uns, plus rares encore, parlent le dialecte avec leurs parents ou leurs grands-parents, mais leur nombre est infime.

Le résultat est donc là : la pratique des dialectes germaniques s'est effondrée en Alsace et en Moselle. Les nouvelles générations sont socialisées et scolarisées en français. Mais, pour les générations plus âgées (mais pas forcément très âgées, car le phénomène connaît des variations importantes suivant les lieux), au lieu de maîtriser deux langues écrites, ce qui est le cas d'une grande partie des Luxembourgeois, beaucoup d'adultes Mosellans et Alsaciens dialectophones, qui ont quitté l'école à 14 ou à 16 ans, n'en maîtrisent finalement aucune.

Faut-il se réjouir de ce déclin des dialectes germaniques ? Faut-il le déplorer ? Sans doute ni l'un, ni l'autre, mais il faut savoir en prendre acte, et ne pas courir après un mythe. Aujourd'hui en Alsace comme en Moselle, le bilinguisme (français-dialecte allemand) ne concerne plus qu'une fraction très réduite des jeunes scolarisés, même s'il demeure évidemment vivace dans les maisons de retraite ou les hôpitaux. La question du bilinguisme se pose désormais en Alsace et en Moselle en des termes très proches de la manière dont elle peut se poser à Toulouse, à Nice, à Marseille, dans le Maine-et-Loire ou à Rodez. Cette question, en particulier quand il s'agit de la mise en place de classes bilingues, se pose aujourd'hui davantage comme une question sociale que comme une question régionale

C'est ce que confirme la remarquable enquête menée au cours de l'année 1998 par une sociologue japonaise, Eri Churiki, auprès des parents d'élèves des classes bilingues alsaciennes disposant d'un enseignement français-allemand, l'allemand étant la "langue régionale" enseignée¹⁹. Les familles qui s'intéressent à ces classes bilingues paritaires sont en effet plutôt de milieu favorisé : de manière significative les enfants dont le père est cadre sont proportionnellement 6,5 fois plus représentés que les enfants dont le père est ouvrier. Sans surprise, ces familles ont aussi un niveau de formation nettement plus élevé que celles qui envoient leurs enfants dans les classes habituelles : ainsi la part des parents bacheliers (64 % des pères et 71 % des mères) est près de trois fois plus importante que celle que l'on rencontre parmi la population des 25 ans et plus en Alsace ; ce phénomène s'inscrit manifestement dans la durée puisque les grands-parents des enfants concernés étaient déjà nettement plus diplômés que la population de référence. Enfin, les revenus des familles semblent d'un niveau nettement supérieur à la moyenne. Les raisons affichées du choix des classes bilingues pour leurs enfants varient un peu selon le milieu social. Mais globalement, on est frappé à la lecture des résultats statistiques de l'enquête, par la dimension utilitaire et distinctive du choix qui domine très largement l'aspect identitaire. Les parents ouvriers et employés s'expriment plus ouvertement sur les avantages éducatifs espérés d'une telle filière sélective, contrairement aux parents cadres, plus discrets sur cette question²⁰.

Cette enquête montre clairement que les parents qui s'intéressent à ce type de classes sont en premier lieu des "personnes porteuses de projets scolaires" pour leurs enfants, ou, pour le dire autrement, "ceux qui développent des stratégies de reproduction". Comme le note encore en conclusion de son étude, Eri Churiki, le choix des classes bilingues, "s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de réussite scolaire, qu'elle soit consciente ou non". Le résultat est en tous cas parfaitement clair : on crée au bout du compte "une filière protégée à long terme" puisqu'il faut y entrer dès la maternelle et que "le système mis en place permet difficilement d'intégrer ces classes en cours de route"²¹. " 4

La pluralité linguistique et culturelle vue en 2012.

L'Alsace compte 1,8 millions d'habitants avec une densité de 223 habitants/km² (le double de la moyenne nationale), une population plus jeune que dans le reste de la France et que chez nos voisins allemands et suisses. La population étrangère représente 7,6 % de la population avec dans l'ordre les Turcs, les Allemands, les Marocains, les Algériens, les Italiens et les Portugais. L'Alsace est située dans une des régions européennes les plus dynamiques avec 50 000 étudiants et une population relativement jeune.

En septembre 2013 dans leur livre « Développement du langage et plurilinguisme chez le jeune enfant » - Ed. ERES⁵ - Christine Hélot et Marie-Nicole Rubio écrivent p. 23 et 24 :

« ... Michel Dollé choisit de réfléchir à la problématique de la prise en compte positive du plurilinguisme et du pluriculturalisme du jeune enfant en France à partir de trois postulats : tout d'abord, celui des droits de l'enfant appartenant à une minorité ethnique ou culturelle à garder sa langue, à voir sa culture et ses valeurs respectées et à ne pas être obligé de nier son héritage familial. Ensuite, d'un point de vue psychologique, Michel Dollé rejoint Christine Hélot en insistant sur le fait que le développement de l'enfant allophone ne peut que bénéficier d'un bilinguisme dans lequel la langue de scolarisation est acquise sans la perte de la langue familiale, ceci afin d'offrir à l'enfant une continuité dans ses expériences de socialisation. Enfin, le troisième point sur lequel insiste Michel Dollé, et il a raison de l'énoncer aussi clairement, concerne la lutte contre la pauvreté. Le bilinguisme et le plurilinguisme des enfants migrants ou issus de l'immigration est une richesse, un capital social et culturel, quelles que soient les langues concernées, qu'il ne faut ni dénigrer, ni nier, mais au contraire soutenir, développer et légitimer afin de ne pas appauvrir davantage des enfants qui vivent parfois dans des conditions sociales difficiles.

Sa conclusion nous rappelle les écrits d'Ofélia Garcia (2009), spécialiste de l'éducation bilingue à New York, qui propose de trouver des interstices où se faufiler dans les structures éducatives pour remettre en question l'idéologie monolingue et transformer les pratiques éducatives dans le cas des enfants de migrants. Michel Dollé, quant à lui, propose de travailler dans les marges et sur le terrain éducatif au niveau local plutôt que d'attendre des politiques éducatives institutionnelles qu'elles transforment le système éducatif et s'ouvrent à l'altérité et à la richesse linguistique et culturelle que nous apportent les personnes qui choisissent de vivre dans notre pays. »⁵

Vous lisez p.34 : « Concernant ces moyens à mettre en œuvre, il reste un point central mentionné par Sandra Van der Mespel : la formation des professionnels de la petite enfance. Ce point est justement abordé dans le dernier chapitre de l'ouvrage par Andréa Young qui relate une expérience de formation d'assistantes maternelles territoriales organisée par l'association le Furet et l'IUFM d'Alsace à Strasbourg et intitulée « le langage et les langues à l'école maternelle : accueillir et accompagner le jeune enfant dans sa scolarisation ». Commandé par la Communauté urbaine de Strasbourg en 2010⁹ et centré sur les questions de langage et de plurilinguisme, ce module a été conçu pour donner des outils à la fois théoriques et pratiques aux participantes, mais aussi pour leur ouvrir un espace de dialogue avec des chercheurs en sociolinguistique et en sciences de l'éducation et des enseignantes formatrices en maternelle. »⁶

Et p.37 « Nous espérons que cet ouvrage donnera envie au lecteur de poursuivre ces réflexions au travers de nouvelles recherches à mener dans les structures d'accueil de la petite enfance auprès des enfants eux-mêmes, des parents, des professionnels, des responsables politiques ou d'associations qui œuvrent dans ce domaine, que ces acteurs soient plurilingues ou pas, qu'ils soient issus de l'immigration ou pas, qu'ils recherchent des structures bilingues ou pas. Nous sommes tous concernés aujourd'hui par la pluralité linguistique et culturelle ; nous sommes tous confrontés à la différence et à des phénomènes croissants de racisme et de xénophobie ; nous avons tous peur de la précarité sociale. Mais nous partageons tous aussi nos rêves d'une vie meilleure pour nos enfants et nos aspirations à leur réussite professionnelle. Nous sommes donc tous responsables des structures d'accueil que nous leur offrons dès le plus jeune âge. Et nous sommes aussi tous capables d'imaginer de nouvelles formes d'accueil où les différences sociales, ethniques, linguistiques et culturelles peuvent être parlées, et où un dialogue peut se construire au-delà de toute différence ou grâce à ces différences, pour que l'on n'entende plus un enfant noir de 5 ans dire qu'il préférerait être blanc... »⁵

Pour connaître le programme à partir de septembre 2015, des langues enseignées de la maternelle au Baccalauréat, on peut consulter le site officiel :

<http://www.education.gouv.fr/cid206/les-langues-vivantes-etrangeres.html>

3. Les conceptions mythiques de l'Alsace, les fantasmes sur l'immigration

et la nouvelle région :

Les humains ont voyagé, les plantes et la vie en général aussi ! Le maïs, les géraniums, presque tous les légumes et fruits actuels ont été cultivés d'abord ailleurs qu'en Alsace : en Mésopotamie, dans les empires romain, arabo-musulman, ottoman, en Perse, en Chine... dans les Andes !

Les Alsaciens sont les descendants à la fois de peuples danubiens, de Celtes, de Romains, d'Alamans, de Francs, de Hongrois, de Français, de Polonais, d'Italiens, de Portugais, d'Espagnols, d'Algériens et d'autres Maghrébins, de Vietnamiens, de Turcs, de Kurdes...

L'Afrique semble avoir été le berceau de l'humanité d'où les hommes sont partis il y a près de deux millions d'années vers l'Asie, l'Europe, les Amériques, l'Australie.

Tous ces Alsaciens ont contribué et contribuent à la vie de nos villes et de nos villages. A l'heure de la mondialisation, les voyages sont devenus plus faciles, encore que les pays européens délivrent peu de visas ces dernières décennies à ceux qui fuient les dictatures, les guerres, les changements climatiques. Seuls les très riches sont les bienvenus et obtiennent facilement des visas. Des personnes de toutes origines se fréquentent, éduquent des enfants communs. Les enfants d'un couple, dont l'un parle une langue et l'autre une autre langue, peuvent apprendre les deux langues. C'est un atout pour ces enfants dans le monde d'aujourd'hui.

Le français, langue officielle, a pris aujourd'hui le dessus, y compris au Conseil Régional et dans les Conseils Généraux.

Malheureusement en Alsace certains répandent aussi une conception mythique de l'Alsace en dehors des considérations sociales réelles. Ils sont toujours prêts à vanter les mérites de ses habitants, tout en les montrant aujourd'hui et hier uniquement comme « éternelles victimes des autres », notamment des Français et des Allemands. Des Alsaciens ont certes été des victimes, parfois des héros, mais d'autres ont été des massacreurs, des sabreurs lors des guerres napoléoniennes notamment.

Ils s'appuient sur des expressions locales faisant la distinction entre « nous » et « l'autre ». Cet autre, bien que payant ses impôts depuis 30 ans, est encore considéré comme étranger. Dans le village l'expression « Er esch e hergelöffener » - (« c'est quelqu'un qui a marché jusqu'ici ») est typique d'une conception discriminatoire faisant la différence entre ceux dont *les racines* semblent être ici depuis un certain temps et les « nouveaux » arrivants, venant de la ville ou du village voisin, ou des réfugiés et autres migrants qui, eux aussi, cherchent en Alsace, en Europe ou ailleurs une région où vivre.

Raconter une histoire d'un *peuple alsacien* qui aurait été fermé sur lui-même, serait resté « pur », est contraire à toute réalité.

Certains tentent d'opposer de soi-disant « vrais » Alsaciens à d'autres, les derniers arrivés, pour leur fermer la porte. Ils vous expliquent que l'Alsace a changé avec l'arrivée des Algériens et autres Maghrébins, des Turcs, des populations « noires ». Pour eux c'est néfaste. Les Alsaciens les plus âgés et une certaine extrême-droite ont été habitués à regarder les personnes en fonction de la couleur de peau, de la religion, de la tenue vestimentaire. Les tenants de la haine et de la peur dénoncent « le métissage » qui selon certains aboutirait à des enfants moins vigoureux que ceux obtenus au sein d'une « race pure » ! Les extrémistes de droite *d'Alsace D'abord* ont pris comme emblème la cigogne, croyant qu'il s'agit d'un oiseau alsacien, alors qu'il s'agit d'un oiseau

migrateur qui vole, sauf si on l'emprisonne, tous les ans vers la Turquie, l'Afrique du Nord... et revient en Alsace !

On a l'impression qu'ils n'ont pas compris ou voulu comprendre qu'il existe une seule espèce humaine actuelle, *l'homo sapiens*. Selon le rayonnement UV reçu par nos lointains ancêtres, nous avons la peau plus ou moins foncée. Nous sommes tous des hommes ! Nos vêtements, notre manière de se présenter dépendent des traditions mais aussi des nouvelles modes et d'autres changements.

Certains se plaignent de ne plus reconnaître l'Alsace et la France d'autrefois. Nous les appelons à observer l'évolution, la continuité de l'histoire et d'en saisir les aspects positifs.

Dans l'ensemble de la France, l'extrême-droite et la droite extrême distinguent d'une part les « Français de souche » et d'autre part « les autres ». Pas plus que l'expression « Les Alsaciens de souche », l'expression « Français de souche » ne recouvre une réalité scientifique et juridique. Lisez notre brochure « Se pencher sur l'histoire et nos mémoires collectives pour mieux combattre le racisme, la xénophobie, les discriminations, et défendre l'égalité des droits » (septembre 2014)

Avec la loi de 1972 le racisme est devenu un délit.

Certains ne se sont pas mis à l'heure et surfent sur les idées du passé pour détourner la population des vrais problèmes et pour leurs intérêts de parti.

Nous tentons d'expliquer la réalité d'hier et d'aujourd'hui et souhaitons favoriser davantage le vivre ensemble, notamment par la prise en compte du plurilinguisme, le droit de vote pour les élections locales reconnu à tous les étrangers, comme l'avait promis le candidat François Hollande.

La réforme territoriale avec

une grande région Alsace, Lorraine, Champagne, Ardennes

Elle se construit à l'époque du néolibéralisme économique à l'heure des multinationales, avec leurs paradis fiscaux et leurs sociétés écrans, dans une certaine opacité, cela sans préciser au départ les compétences de cette nouvelle région, et contre la volonté des élus en Alsace. Cette réforme a suscité l'inquiétude notamment de ceux qui voient d'abord la richesse culturelle et économique de l'Alsace comme territoire rhénan. La mise en place de la réforme territoriale suscite de l'inquiétude, y compris parmi les Alsaciens ouverts et démocrates, sans parler de certains élus en quête de pouvoir, de reconnaissance politique ou/et financière. De petites et de grandes régions avec une certaine autonomie existent ailleurs en Europe, sans que cela soit responsable d'un manque particulier de démocratie.

4. Des chiffres fiables concernant l'immigration actuelle en France

A défaut de statistiques locales récentes, voici les résultats d'une étude portant sur la France.

A noter que des pays comme l'Allemagne, où chaque femme a en moyenne 0,83 enfant, ont un besoin flagrant d'immigrés pour permettre aux entreprises de fonctionner, d'autant que beaucoup de femmes restent à la maison.

Référence : Emission sur France culture le 4/1/2015 de 12h à 13h François Héran, *l'immigration, la politique familiale et la démographie en France*. Il est démographe, ancien directeur de l'INED.

La population totale de la France était 66 millions fin 2013. L'augmentation de la population en France est due :

- pour un tiers au taux de natalité (1,99 enfants par femme en moyenne), au « baby-boom » des années 1945-1965 et de ses répercussions. Ce taux de natalité est favorisé en France par une politique durable incitant les femmes à travailler et à avoir des enfants
- pour un tiers à l'augmentation de la durée de vie
- pour un tiers à l'immigration.

Pour le Front National, toute l'augmentation de la population est due à l'immigration !

En 2013 la France comptait 5,8 millions d'immigrés nés à l'étranger, de nationalité étrangère, représentant 8,8 % de la population française.

Par an la population immigrée croît d'environ 90 000 personnes. Arrivent chaque année :

- 50 000 étudiant.e.s qui repartent pour l'essentiel.
- 50 000 étranger.e.s se marient avec un.e Français.e, ce qui est leur droit.
- 30 000 viennent aussi de plein droit pour le regroupement familial, vu les conventions internationales signées.
- 18 000 obtiennent l'asile politique, sur 66 000 qui en font la demande. Les arrivées de Syriens, d'Irakiens, d'Afghans, d'Erythréens ... sont dues aux guerres qui se déroulent dans ces pays, aux dictatures en place, aux rivalités entre grandes puissances dont nos dirigeants économiques et politiques font partie. Demain des réfugiés climatiques nous arriveront en plus grand nombre, parce que la « Communauté internationale » n'a pas pris les mesures qu'il fallait pour limiter l'effet de serre. Elle a favorisé l'emploi de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz, voire gaz de schistes) pour plaire aux lobbies qui y ont placé leurs *actions* et au détriment des énergies renouvelables qui restent souvent insuffisantes en Europe, aux Etats-Unis, en Chine...Les plus pauvres sont touchés par le réchauffement climatique, alors qu'ils n'y sont pour pas grand 'chose !
- 17 000 viennent pour le travail dont des intérimaires. Ce ne sont pas actuellement les besoins de l'économie qui déterminent le nombre de migrants mais leurs droits. Au Canada ils sont 200 000 qui viennent chercher du travail !

Avec la présidence de François Hollande à la tête de l'Etat, les ordres de grandeur n'ont pas changé.

- la politique des visas est, au mieux, tout aussi restrictive, ce qui fait que de nombreux migrants prennent des risques considérables pour arriver en Europe et notamment en France et en Grande Bretagne en passant par la Méditerranée, la Turquie, la Grèce, l'Italie ... Calais. Le mur de Berlin est tombé mais des murs bien plus nombreux apparaissent pour tenter d'empêcher les réfugiés et autres migrants d'entrer dans les pays aux frontières de l'Union Européenne.

- frilosité par rapport aux demandeurs d'asile : il y a 7 fois moins de demandeurs d'asile en France qu'en Suède ou en Norvège. C'est le cas pour les Syriens et les Irakiens, les Erythréens...

- les naturalisations dépendent beaucoup des préfets

Le rapport de *la Cour des Comptes* en 2004 présidé par M. Philippe Séguin laissait déjà entendre que le gouvernement consacre trop d'argent à contrôler les migrants et pas assez pour l'accueil et l'insertion.

Il serait temps que tous les hommes politiques cessent de nous raconter des histoires comme quoi ce nombre pourrait baisser de façon importante. Nicolas Sarkozy n'y est pas parvenu malgré la volonté de Brice Hortefeux... Les immigrés sont en France du fait de leurs droits liés à des conventions internationales signées par la France. Des hommes politiques prennent l'immigration et les immigrés en otages de leur politique et visent à faire peur et à rogner les droits. Des citoyens qui ne côtoient que peu d'immigrés craignent qu'ils arrivent chez eux. La peur irrationnelle sert trop souvent de fondement à la politique.

Environ 2,5 millions de Françaises et de Français vivent à l'étranger avec des situations professionnelles et personnelles très variées.

Ils ne sont pas considérés comme des émigrés mais comme des « expatriés » et comme *une chance pour la France*.

Pourquoi ne tient-on pas couramment le même discours pour les étrangers qui arrivent en France, qui par leurs présences, leurs connaissances et leurs liens sont aussi une richesse ? Par exemple un couple dont l'un parle une langue et l'autre une langue différente peut apprendre à leurs enfants, dès le début jour après jour, les deux langues, ce qui favorisera aussi par la suite l'apprentissage d'autres langues.

Lire à ce sujet « Développent du langage et plurilinguisme chez le jeune enfant »⁵ par Christine Hélot et Marie-Nicole Rubio – Ed. Erès en 2013 Prix 25 €.

5. Conclusion : **nos valeurs et nos tâches, pour apporter notre contribution** **à la lutte contre le racisme, les discriminations, la xénophobie,** **pour l'égalité des droits.**

A l'heure de la mondialisation, alors que l'anglais est devenu la langue internationale, rien ne doit empêcher quelqu'un de parler *le platdaïsch* ou un *elsässerditsch*, surtout si c'est sa « langue maternelle » ou « paternelle » ! Cela permet de discuter en famille ou au moins avec un des parents, de faire vivre ces parlers. Cela favorise aussi ultérieurement un apprentissage de la langue allemande et d'autres langues.

A l'entrée de la capitale européenne, faut-il écrire en-dessous du panneau « Strasbourg » (en français) « Strassburg » (en allemand) ou « Strossburi » (en « Alsacien » local) ? Cela a probablement en soi peu d'importance.

Les écrits en *elsässerditsch*, sont-ils nombreux ? Remplacent-ils l'allemand et sa vaste littérature, ses écrits scientifiques et autres ? Ceux qui écrivent en *elsässerdisch* doivent pouvoir le faire et faire connaître ainsi ce qui leur paraît important. En suivant l'option « *langue et culture régionale* » les lycéens apprennent l'allemand. Elle est suivie certes par des « dialectophones » mais surtout par des jeunes qui peuvent considérer l'apprentissage de l'allemand comme un supplément de travail facile à gérer, à côté de l'apprentissage de l'anglais, voire de l'espagnol ou de l'italien...

Celles et ceux qui sont choisis dans les classes bilingues franco-allemandes ont souvent des facilités d'apprentissage, vu le milieu familial et culturel et se retrouvent dans des classes plus ou moins *d'élites*, sans parler des lycées internationaux qui préparent *le Bac franco-allemand* à Strasbourg, Freiburg et Sarrebrücken qui sélectionnent leurs élèves par de nombreux tests.

Une langue ne vit que si elle est transmise. Et les parents l'offrent à leurs enfants s'ils sont convaincus que, dans le monde qui vient, leurs filles et leurs fils vivront mieux avec que sans la langue concernée.

Une fois acquis, le plurilinguisme permet de réfléchir simultanément dans plusieurs langues. C'est un talent et une compétence.

Promouvoir le vivre ensemble et favoriser l'interculturalité.

Nous sommes pour les métissages culturels et autres dans la lignée du processus de partage des outils, des plantes, des animaux domestiques, des connaissances qui est en marche depuis des millénaires. Les femmes et les hommes se sont mélangés permettant à l'humanité d'atteindre une diversité propice à son maintien et à son développement, du moins jusqu'à présent, malgré les épidémies, les changements climatiques passés, malgré les guerres.

« Il faudrait faire en sorte que personne ne se sente exclu de la civilisation commune qui est en train de naître, que chacun puisse y retrouver sa langue identitaire, et certains symboles de sa culture propre, que chacun, là encore, puisse s'identifier, ne serait-ce qu'un peu, à ce qu'il voit émerger dans le monde qui l'entoure, au lieu de chercher refuge dans un passé idéalisé. Parallèlement, chacun devrait pouvoir inclure, dans ce qu'il estime être son identité, une composante nouvelle, appelée à prendre de plus en plus d'importance au cours du nouveau siècle, du nouveau millénaire : le sentiment d'appartenir aussi à l'aventure humaine » (extrait des pages 187-188 de l'épilogue du livre d'Amin Malouf "Les identités meurtrières" Livre de poche 2001)

S'appuyer sur les sentiments d'empathie, d'amour des autres, de fraternité pour combattre les peurs et la haine qui en découlent et sur lesquelles s'appuient celles et ceux qui défendent des intérêts particuliers et notamment ceux des plus riches qui jonglent avec les paradis fiscaux, les sociétés écrans pour payer le moins possible d'impôts provoquant l'endettement de presque tous les Etats du monde.

Etre aux côtés des plus pauvres et discriminés de la société et les défendre,

faire en sorte que le MRAP soit, aux côtés d'autres organisations, synonyme d'espérance et d'acteur efficace dans le changement des mentalités vers une Europe et un monde plus juste, plus démocratique, plus pacifique, favorisant le vivre ensemble.

Tout un peuple n'adopte pas volontairement une religion donnée.

Aussi chacune et chacun doit être respecté.e dans ses convictions religieuses.

Aussi sommes-nous pour la liberté de tous les cultes religieux, tout en soutenant la séparation des Eglises et de l'Etat conformément aux lois de 1905 en France.

Permettre à toutes et à tous, croyants, agnostiques ou athées de vivre ensemble.

Nous condamnons les persécutions, les meurtres contre les pratiquants des diverses religions ou contre ceux qui désirent n'en pratiquer aucune, cela dans tous les pays, qu'ils s'agissent de personnes de confession musulmane, chrétienne, juive ...

Combattre toutes les théories et croyances qui veulent faire croire à l'existence de « races humaines », et qui font la promotion des « luttes entre ces races ».

Nous combattons au quotidien toutes les formes de racisme sans aucune concurrence ou hiérarchisation dans nos combats, en montrant à qui les discriminations ont servi au cours de l'histoire universelle et à qui elles servent aujourd'hui.

Nous combattons toutes les discriminations et la haine.

Celles-ci, ainsi que l'esclavage, le racisme, ont une histoire que nous devons regarder dans leurs réalité avec ceux qui en ont souffert ou leurs descendants.

Nous combattons l'usage d'expressions telles que « Français de souche », « corps traditionnel français », « les Autres » contraires à l'histoire des peuples.

Nous dénonçons les fantasmes de ceux qui craignent « l'invasion de l'Union Européenne » par ce qu'ils appellent de façon réductrice « *les musulmans* », et alarment les populations en parlant de « *remplacement des populations* »...

Nous sommes déterminés à traîner en justice les auteurs d'actes racistes, de déclarations racistes, notamment celles des personnalités quelles qu'elles soient.

Nous sommes pour toutes les mesures qui facilitent l'acquisition de la nationalité française, pour le droit du sol.

Nous sommes pour l'égalité des droits sociaux, civiques et politiques, pour le droit de vote à toutes les élections de tous les résidents, y compris pour les étrangers qui ont une nationalité extra-européenne, pour la création d'une citoyenneté de résidence dissociée de la nationalité.

Nous appelons à combattre les discours de haine sur Internet.

Nous attirons l'attention sur les conclusions du rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme « La lutte contre le racisme l'antisémitisme et la xénophobie Année 2013».

<http://www.cncdh.fr/>

Mettre le racisme hors-jeu, fait partie d'une lutte universelle et durable.

Agir, pour que dans le système éducatif, tous les jeunes et leurs parents puissent retrouver l'histoire des parents et des autres ascendants et assumer cet héritage.

Faire connaître la civilisation arabo-musulmane entre le VIIe et le Xe. Sans préjugés, sans occulter l'esclavage qui y persistait comme souvent ailleurs, montrer que les chercheurs de diverses origines n'ont pas seulement traduit en langue arabe les textes plus anciens d'autres

civilisations, mais qu'ils ont porté les techniques et les sciences à un niveau de compréhension

supérieur, que ces textes en arabe ont été traduits ensuite en latin, en hébreu... et ont servi de base de réflexion aux scientifiques en Italie, en Espagne, en France, en Grande-Bretagne...et ont contribué à la naissance des sciences et techniques modernes.

A côté de la déclaration des Droits de l'Homme et de nos textes statutaires de référence, faire connaître *la Magna Carta* des Britanniques en 1215, *la charte du Mandé* apparue oralement en 1222 lors de la création d'un nouvel empire à cheval sur le Mali actuel mais qui est très ignorée aujourd'hui encore malgré sa publication récente.

<http://mediaafrik.com/wp-content/uploads/2013/05/La-Charte-du-nouveau-Manden.pdf>

Mettre en avant les avancées et les reculs pour l'égalité des droits et à qui cela a servi.

Aussi nous sommes solidaires de tous ceux qui dans le monde combattent le racisme et les politiques d'apartheid, en particulier de l'IMADR, organisation qui a son siège au Japon et avec qui le MRAP a organisé un colloque à Paris en 2015.

Nous sommes pour la liberté de circulation et d'installation des êtres humains sur la Terre.

Le 21 septembre 2015

Edition corrigée le 4 novembre 2015

Pour être plus nombreux
à porter ses messages et à débattre
pour être plus pertinents et efficaces dans notre lutte
contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples,
nous vous appelons à adhérer au MRAP.



Comité de Strasbourg du

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

Maison des associations - 1a, place des Orphelins 67000 Strasbourg

Adresse électronique :

mráp.strasbourg@yahoo.fr

Tél. : 06 78 29 73 43

Site :

mráp-strasbourg.org

Site national :

www.mrap.fr

**Vos remarques et propositions
sont bienvenues !**

3 €